BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

Soixante neuvième année

Fascicule I - Premier trimestre 1974

69

LYON
IMPRIMERIE BOSC FRÈRES
42, quai Gailleton
1974

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

Soixante neuvième année

Fascicule I - Premier trimestre 1974

LYON
IMPRIMERIE BOSC FRÈRES
42, quai Gailleton
1974

SOMMAIRE

Il a semblé souhaitable aux rédacteurs du bulletin qu'un seul numéro sur les quatre sortant au cours de l'année, rende compte de la vie de la Société durant l'ensemble de l'année précédente. Ainsi les trois autres bulletins pourront entièrement être consacrés à la publication de textes et d'études.

Ce sera donc dorénavant la fonction du premier bulletin de chaque année qui se propose en outre de se faire accessoirement l'écho de certains événements de la vie locale, dans des disciplines telles que les lettres, les arts, l'urbanisme, l'archéologie, etc...

C'est pourquoi vous trouverez dans ce bulletin :

— Ce que les « Amis de Vienne » ont prévu pour vous en 1974.
AVANT-PROPOS : Un appel de votre Président.

Première partie :

Regards sur les Amis de Vienne en 1973

— Nos assemblées générales.
— Les nouveaux statuts.
— Ceux qui nous ont quitté.
— L'hommage à André Rivoire.
— La conférence sur les monuments mégalithiques du Pilat.
— Les exposés et les sorties de l'année.

Deuxième partie :

Regards sur Vienne en 1973

— Vienne qui change.
— Au Théâtre Municipal.
— Pleins feux sur Saint-Maurice.
— L'archéologie.
— Les livres - La poésie - Mémoires et Thèses.
— Les arts : peinture et musique.
— La Dante Allighieri.
— Liste des nouveaux adhérents en 1973.

Le bulletin n° 69/2 paraîtra au cours du deuxième trimestre il sera entièrement consacré à la suite de la publication de M. A. Pelletier, docteur ès-lettres, sur « Vienne au Bas-Empire ».

Les " AMIS DE VIENNE " ont prévu pour vous...
...au premier semestre de 1974.

ACTIVITES OUVERTES A TOUS LES ABONNES DU BULLETIN

Mercredi 23 janvier 1974 : à 18 heures, au Syndicat d'Initiative. Exposé par le R. P. MARTINEZ : **« Fantaisies de l'historien viennois Mermet ».**

Mercredi 13 février 1974 : à 18 heures, au Syndicat d'Initiative. Exposé par M. GOURDANT : **« Une industrie viennoise disparue : la mine - Les Papets, les Blumeinstein, les de Miremont ».**

Mercredi 6 mars 1974 : à 18 heures, au Syndicat d'Initiative. **Projection de diapositives** sur Vienne historique - Montage de M. Jean PERRIOLAT.

Samedi 20 avril 1974 : à 14 h. 30. **Visite de l'Odéon,** commentée par M. André PELLETIER, Docteur ès-lettres, Assistant d'Histoire Ancienne à la Faculté de Lyon II, Directeur du Centre Municipal de Recherches et d'Etudes Archéologiques de Vienne.

Mercredi 24 avril 1974 : à 20 h. 45, au Théâtre Municipal, conférence de M. Bernard DEMOTZ, Agrégé de l'Université, Assistant à l'Université de Lyon III, sur : **« Le Château de la Bâtie et la campagne de fouilles qu'il poursuit depuis deux ans sur le Mont-Salomon ».**

Samedi 18 mai 1974 : après-midi, **visite commentée de la Chartreuse de Sainte-Croix** dans le Massif du Pilat.

Dimanche 10 juin : Un rallye historique et surprise est prévu, sur lequel tous renseignements seront donnés ultérieurement. Le rallye sera organisé par les Amis de Vienne et le syndicat d'initiative.

Samedi 8 juin 1974 : après-midi, **visite des ruines et des fouilles du Château de La Bâtie,** commentée par M. Bernard DEMOTZ, Professeur Agrégé, Directeur de la campagne de fouilles.

Dimanche 30 juin 1974 : **Sortie annuelle en Saône-et-Loire** : Chapaize, Brancion, Tournus. Les visites des monuments seront commentées par M. Raymond OURSEL, Archiviste de Saône-et-Loire, écrivain et spécialiste de l'art roman. Le matin, visite de Chapaize, de sa remarquable église romane, du bourg médiéval de Brancion. Déjeuner dans un cadre exceptionnel à l'Auberge du Vieux-Brancion. Visite de Tournus l'après-midi.

ON S'ABONNE AU BULLETIN DES « AMIS DE VIENNE » AU SYNDICAT D'INITIATIVE DE VIENNE. Fiche d'abonnement au dos.

AIDEZ-NOUS

offrez un abonnement,
ou faites abonner vos amis.

FICHE D'ABONNEMENT AU BULLETIN DES « AMIS DE VIENNE » POUR L'ANNEE 1974

NOM : ..... Prénoms : .....

ADRESSE EXACTE (pour l'envoi du bulletin par poste) .....

.....

.....

TARIF ABONNEMENT :

Abonnement de soutien	**50 Fr**
Abonnement normal	**30 Fr**
Etudiants - Retraités	**20 Fr**

A retourner accompagné du règlement par chèque bancaire ou par C.C.P. LYON 185-71, à l'adresse :

« Amis de Vienne » - Syndicat d'Initiative
Cours Brillier - 38200 VIENNE

.....

FICHE D'ABONNEMENT AU BULLETIN DES « AMIS DE VIENNE » POUR L'ANNEE 1974

NOM : ..... Prénoms : .....

ADRESSE EXACTE (pour l'envoi du bulletin par poste) : .....

.....

.....

TARIF ABONNEMENT :

Abonnement de soutien	**50 Fr**
Abonnement normal	**30 Fr**
Etudiants - Retraités	**20 Fr**

A retourner accompagné du règlement par chèque bancaire ou par C.C.P. LYON 185-71, à l'adresse :

« Amis de Vienne » - Syndicat d'Initiative
Cours Brillier - 38200 VIENNE

Un appel de votre Président, AIDEZ-NOUS...

Depuis 1904, date de sa fondation, la Société des « Amis de Vienne » a beaucoup contribué à faire connaître Vienne, ses monuments et son histoire.

Elle a également beaucoup contribué à créer l'état d'esprit nécessaire à la mise en route de nombreux travaux de sauvegarde et de restauration des monuments de notre ville, y prenant même fréquemment part dans le passé de ses propres deniers.

Ses sorties, ses conférences et les visites commentées qu'elle organise sont toujours largement suivies et représentent pour tous une détente agréable et instructive.

C'est toutefois son bulletin, devenu trimestriel depuis 1973, qui représente l'élément principal de ses activités actuelles.

Par les études publiées jusqu'à ce jour, il contribue largement à une meilleure connaissance de l'histoire locale et régionale. Il peut et doit continuer à le faire.

Des historiens qualifiés, aussi bien que des sociétaires passionnés de l'histoire de notre petite ville, nous assurent leur concours, si bien que les textes inédits à publier ne nous manquent pas.

Toutefois le maintien d'une publication de qualité, telle que vous la connaissez et telle que nous voudrions la maintenir, nous pose d'importants problèmes financiers que nous ne pourrons résoudre qu'avec la compréhension et la bonne volonté de tous.

AIDEZ-NOUS A Y PARVENIR

— *en vous acquittant rapidement de votre abonnement* pour 1974, vous trouverez ci-joint un bulletin à remplir et à nous retourner avec votre règlement.

— *en recrutant de nouveaux abonnés,* qui seront sûrement intéressés et nous sont indispensables pour réaliser l'équilibre de notre budget.

Merci d'avance.

Votre solidarité nous est indispensable, je compte sur vous.

Marcel GOURDANT.

Janvier 1974.

PREMIERE PARTIE

REGARDS SUR 1973

La vie de la Société des « Amis de Vienne »
au cours de l'année écoulée.

— Les « Amis de Vienne » avaient prévu pour vous en 1973.

— Les deux assemblées générales - 15 mars et 6 juin.

— Les statuts nouveaux.

— Ceux qui nous ont quitté.

— L'hommage à André Rivoire - 11 mai.

— La conférence de M. J. Patissier sur les monuments mégalithiques du Pilat - A.G. du 15 mars.

— Les exposés et sorties de l'année.

Ce que les Amis de Vienne avaient prévu pour vous en 1973

10 janvier : Exposé de M. Ch. Bellet sur « les archives de l'hôpital de Vienne ».

7 février : Exposé de M. Gourdant sur « le rôle de l'église métropolitaine et primatiale de Vienne ».

15 mars : Assemblée générale ordinaire annuelle, Conférence de M. J. Patissier sur « les monuments mégalithiques du Pilat ».

24 et 25 mars : Visites commentées des fouilles de Saint-Romain-en-Gal, sous la conduite de Mme Maridet.

3 avril : Exposé de M. Renaud sur « un itinéraire marocain ».

5 mai : Visite de Malleval et de Lupe dans le Forez Viennois. Commentaires de M. Dominique Bonnaud.

11 mai : Inauguration d'une plaque commémorative du centenaire de la naissance du poète viennois André Rivoire et manifestations du souvenir en son honneur.

20 mai : Rallye historique.

6 juin : Assemblée générale extraordinaire, modifications des statuts et décisions diverses.

24 juin : Sortie annuelle d'été à Carpentras. Visite de la ville commentée par M. Dubled, Conservateur.

15 juillet : Réception des participants aux échanges internationaux des villes jumelles de Vienne.

21 septembre : Visite du Château de Virieu sous la conduite de Mme la Marquise de Virieu.

3 octobre : Exposé de M. Paillaret sur « Girard de Vienne ».

7 novembre : Rétrospective des sorties des « Amis de Vienne » par M. J. Perriolat, d'après ses documents photographiques.

5 décembre : Exposé de l'abbé Boisset sur un Concile provincial à Vienne au XIII[e] siècle.

Vous trouverez dans ce bulletin le compte rendu de chacune de ces activités.

Nos Assemblées Générales

Jeudi 15 mars 1973

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SOCIETE

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société s'est déroulée le 15 mars 1973 à 21 heures, salle de réunions de la Chambre de Commerce, place Saint-Pierre, en présence de M. Eydoux, Sous-Préfet de Vienne.

Le Président Gourdant ouvre la séance en ces termes :

« Monsieur le Sous-Préfet,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs.

Notre Assemblée Générale annuelle débutera par l'exposé sur le Pilat que va nous présenter M. Jean Patissier, de Saint-Chamond.

Les traditionnels rapports de l'année 1972 sur lesquels vous aurez à délibérer vous seront présentés ensuite.

Permettez-moi, avant de donner la parole à notre conférencier, d'adresser les remerciements que je dois à tous.

En témoignant par votre présence tout l'intérêt que vous portez à notre Société, vous nous donnez, M. le Sous-Préfet, le meilleur encouragement qu'il soit possible, nous tenons à vous en remercier très sincèrement.

Ma reconnaissance ira aussi à vous tous, chers sociétaires. Notre action ne saurait être efficace sans votre présence. Ce soir nous constatons une fois de plus que nous pouvons compter sur votre solidarité.

Je remercie aussi les membres de la presse qui se sont déplacés pour nous, car au-delà de l'acte professionnel qui caractérise leur présence, nous y reconnaissons aussi un témoignage de la compréhension et de l'amitié dont ils nous ont bien souvent déjà donné des preuves.

Présentation du conférencier.

Vous allez enfin pouvoir entendre M. J. Patissier nous parler du Pilat. Le Pilat, pour nous Viennois, comme pour vous, cher Monsieur qui êtes Saint-Chamonais, c'est un peu « notre montagne ». Une montagne que nous ne pouvons ignorer, car elle

nous permet souvent de nous évader des brumes et des fumées de la vallée, et cela même lorsque nous ne disposons que de quelques heures pour le faire.

Nous sommes persuadés que votre exposé de « coureur des bois et d'archéologue amateur », pour reprendre vos propres termes, nous apportera des raisons supplémentaires pour aimer le Pilat et le découvrir sous un jour nouveau.

Je suis heureux de vous donner la parole. (le texte de la conférence de M. Patissier est donné dans ce bulletin).

Après la conférence, le Président adresse ses remerciements au conférencier.

La parole est maintenant à M. Garon, Secrétaire Général, qui va nous présenter le rapport d'activité de l'année écoulée.

Rapport de M. Garon, Secrétaire Général :

Mesdames,

Mesdemoiselles,

Messieurs.

Vous venez de recevoir le premier numéro de notre bulletin n° 68. D'annuel il est désormais qualifié de périodique, en fait, car la consécration n'est pas encore officielle mais ne saurait tarder. Vous recevrez donc les autres numéros directement dès leur sortie de presse.

Vous y avez lu ou vous y lirez la narration détaillée de nos activités de l'année 1972 depuis notre Assemblée Générale du 27 mai dernier. La répétition en serait fastidieuse, je me bornerai donc à un rapide rappel de nos manifestations principales, formalité statutairement obligatoire.

Le 25 juin, sortie d'été en Brionnais qui réunit un groupe important de sociétaires.

En juillet, réception des jeunes filles et garçons participant aux Echanges Internationaux, dans le cadre toujours apprécié du Cloître de Saint-André.

Avec l'aide souriante des dames guides du Syndicat d'Initiative, nous avons pu accueillir plusieurs sociétés avec lesquelles nous entretenons des relations culturelles et concrétisées par l'échange de nos revues, notamment la Société d'Archéologie de la Drôme pour une visite détaillée des monuments chrétiens de Vienne.

En septembre, la Société Forézienne « La Diana » réunissait 140 participants. Cette journée fut vécue avec un grand intérêt par les visiteurs dont beaucoup reviendront à titre privé pour revoir plus en détail nos musées et nos sites.

L'événement de l'année a été pour les « Amis de Vienne » la réception de la Bibliothèque de notre ancien Président, Me Maurice Faure, que nous ont léguée ses enfants, Mme Marie-Thérèse Reboul et son frère le R.P. Bruno Faure, missionnaire au Japon.

Comme vous le savez, votre Conseil d'administration rassemble 18 membres.

Depuis longtemps notre Conseil désirait faire appel à d'autres volontés.

La participation, l'ouverture, le rassemblement, l'élargissement étant à l'ordre du jour, nous avons profité de l'art. 6 de nos statuts, qui autorise le Conseil à désigner des commissaires pour l'assister dans certaines missions.

D'autre part, le nombre de nos sociétaires étant en forte progression il en résulte un gros travail pour les membres du bureau. Le Président, le Trésorier, le Secrétaire ne peuvent plus assumer seuls le travail important de gestion et c'est pourquoi votre Conseil s'est assuré le concours d'autres sociétaires désireux de nous aider et de nous apporter leurs suggestions et leur concours.

Il a donc été décidé de procéder à l'installation de plusieurs commissions de travail : commission des finances ; commission de l'immeuble, car notre maison de la Table-Ronde a fait l'objet de réparations importantes depuis plusieurs années et il y aura encore des travaux à réaliser pour mettre en valeur l'ancienne demeure du chamarrier de l'Abbaye de Saint-André : commission de propagande composée de jeunes sociétaires ; commission de la Bibliothèque.

Enfin le Président sera secondé par un des Vice-Présidents et un Trésorier-Adjoint, un Secrétaire-Adjoint qui seront désignés.

Nous avons cette année encore vu disparaître de trop nombreux « Amis de Vienne » :

Alors que le premier numéro de notre bulletin 1973 était à l'impression, la brutale nouvelle du décès de notre administrateur M. Jean Hincelin nous a profondément attristés ; il avait entrepris la restauration de sa belle maison de la rue des Orfèvres avec beaucoup de talent et de courage, payant de sa personne pour en réaliser un véritable chef-d'œuvre. Son souvenir restera vivant parmi les « Amis de Vienne ».

Sœur de notre regretté Président Pierre Frécon, Mme Claret très âgée, s'est éteinte tout récemment à Morestel ; c'était une de nos plus anciennes sociétaires.

Mme Jean-Baptiste Galland participait à toutes nos réunions, conférences, promenades, sorties ; très cultivée, elle n'aimait pas faire étalage de son érudition qui était grande. Elle était membre de plusieurs sociétés savantes et participait également à toutes leurs activités ; à Charlieu, elle nous avait fait part de nombreux projets de voyages avec Rhodania, Evocation et se réjouissait de participer au prochain congrès des Sociétés Savantes ! C'était aussi une de nos plus anciennes adhérentes toujours intéressée par nos projets.

M. Pion, architecte honoraire, nous avait fait part de son intention de revenir habiter sa maison de la Place du Palais ; sa fin prématurée ne permettra pas une collaboration souhaitée de part et d'autre.

M. Pézant, de Saint-Romain-en-Gal ; M. Boillod, restaurateur, sont décédés prématurément en pleine activité.

Me Igonetti, bâtonnier de l'Ordre des Avocats, qui fut longtemps Conseiller Municipal et Maire-Adjoint, a été emporté brusquement. Inscrit depuis longtemps aux « Amis de Vienne », il avait, ces dernières années, participé avec dévouement au Comité des Echanges Internationaux.

Notre bulletin se devait de consacrer une notice à la mémoire de deux de nos sociétaires vétérans, M. Charles Chatain, Secrétaire Général Honoraire de la Chambre de Commerce ; M. Joseph Cottaz, dont le souvenir sera perpétué par leurs travaux qui, sur des plants différents, honorent notre cité.

Notre ami Prosper Gien nous avait précédé au Secrétariat. Son nom a souvent figuré dans nos bulletins et nous souhaitons publier encore des études et des poèmes de ce délicat poète emporté par un mal implacable.

Vous pourrez constater que la liste de nos nouveaux adhérents de l'année est imposante.

C'est grâce à la propagande de certains d'entre vous que ce résultat a été acquis.

Nous les remercions très chaleureusement.

Dès maintenant nous avons déjà des noms inscrits sur la liste de l'année 1973 et vous convions tous à jouer le même jeu.

Rapport financier :

A la demande du Président, M. Jacob, Trésorier, présente ensuite le rapport financier :

Impression bulletin	14 225,50	Solde au 31-12-71	13 777,28
Réception Echanges Internat	158,00	Cotisations	9 670,30
Visite du cloître	150,00	Sortie d'été	511,00
Imprimerie	717,81		
Frais bureaux	570,00		
Réception	254,00		
Sortie d'été	675,00		
Divers	178,00		
Solde au 31-12-72	7 030,27		
	23 958,58		23 958,58

Les deux rapports sont approuvés à mains levées à l'unanimité des membres présents.

Le Président remercie au nom de tous MM. Garon et Jacob et présente à son tour le rapport moral.

RAPPORT DU PRÉSIDENT (suite)

Le concours du Syndicat d'Initiative. — Nous devons nous féliciter du concours qui nous est apporté par le Syndicat d'Initiative. J'associerai dans un commun et chaleureux remerciement le Président Vigier, l'équipe administrative représentée par M. Garon, Mmes Thévenet et Roux, mais je n'oublierai pas non plus les hôtesses-guides de Vienne. Tous sont également conscients de la complémentarité du rôle joué par le Syndicat d'Initiative et les « Amis de Vienne ». Qu'ils soient remerciés de l'aide qu'ils nous apportent.

Satisfactions et déceptions. — Nous sommes heureux de la réalisation de l'un de nos vœux. La salle de la bibliothèque municipale de la place Miremont porte en effet depuis peu le nom du regretté historien viennois, le Chanoine Cavard.

Espérons qu'un jour proche, les nombreux manuscrits inédits dispersés çà et là de notre éminent historien, puissent y être rassemblés, ou pour le moins que puissent en figurer les photocopies.

Nous nous félicitons aussi de ce que la charge de bibliothécaire municipale, si longtemps vacante, ait enfin été pourvue et

nous souhaitons la bienvenue à Mlle Coffrant, son nouveau titulaire.

Nous sommes heureux de voir se poursuivre les importants travaux de restauration entrepris depuis bien des années à Saint-Maurice.

Nous apprécions aussi chaque été les efforts faits par des groupes lyonnais ou étrangers sur nos chantiers de fouilles. C'est ainsi que nous avons du plaisir à retrouver d'année en année, au Théâtre de Cybèle et ailleurs, M. Pelletier, Professeur à la Faculté de Lyon, et ses élèves, et à l'Odéon le groupe du Professeur Senay, venu chez nous de son lointain Québec.

Certes dans Vienne qui se transforme, nous devons nous féliciter de voir disparaître îlots et quartiers insalubres et inconfortable. Nous ne pouvons cependant moins faire que de déplorer que les réserves exprimées par les « Amis de Vienne » en ce qui concerne les éléments architecturaux anciens intéressants, du quartier de la rue Cuvière, n'aient pratiquement pas été prises en considération. Nous rappelons à ce sujet que ces éléments avaient été pieusement recensés par les « Amis de Vienne » avec l'espoir qu'ils puissent être préservés en cas de démolition du quartier (voir le bulletin des années 1957-1958 et le n° 68 du premier trimestre de 1973).

Le principal atout touristique de notre ville n'est-il pas fait de son patrimoine archéologique ? Les « Amis de Vienne », dont c'est la vocation, veulent et doivent en être les plus ardents défenseurs. Ils souhaitent que des contacts nombreux et fréquents avec les services responsables leur permettent d'être consultés et associés à la sauvegarde de ce patrimoine.

Nos effectifs. — En 1972 nous avons dépassé les 500 sociéres. C'est une progression certes, mais nous ne devons pas nous en contenter, et en ce début de 1973, un de nos principaux objectifs pour 1973 devra être le recrutement de nouveaux sociétaires.

Nos projets. — Nous devons aussi du bulletin annuel servi jusqu'à ce jour, passer au bulletin trimestriel. Vous donner encore un programme plus complet que les années précédentes tant en sorties qu'en visites sur place.

Rétablir les causeries et exposés de 18 à 19 heures qui ont été supprimés depuis plusieurs années.

Enfin avoir votre confiance et votre participation à toutes nos manifestations.

Merci à vous tous et rendez-vous pour notre prochaine sortie.

Mercredi 6 juin 1973

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

— Modification des statuts de la Société des « Amis de Vienne »
— Désignation d'un Président d'Honneur et d'un nouveau Vice-Président.

Le passage d'un numéro à quatre numéros par an, donnant à notre bulletin la périodicité légalement obligatoire pour lui permettre de bénéficier de certains avantages réservés aux publications périodiques, nous a obligé à modifier nos statuts, inadaptés à cette éventualité, en fonction de la situation nouvelle.

En conséquence, au cours d'une Assemblée Générale Extraordinaire convoquée le 6 juin 1973, diverses décisions ont été prises et notamment :

1° — modification de nos statuts. Nous donnons ci-dessous le texte adopté à l'unanimité des sociétaires présents. Le dépôt légal de ce nouveau texte a été fait à la Sous-Préfecture de Vienne le 26 juin 1973 ;

2° — Nomination de M. Charles Jaillet, ancien Président de la Société, au titre de Président d'Honneur. Juste hommage à son dévouement passé et présent autant qu'à sa compétence d'historien viennois ;

3° — Création d'un quatrième poste de Vice-Président auquel M. Marcel Paillaret est désigné, aux côtés de trois anciens Vice-Présidents : M. Paul Michalon, Mlle E. Jossier et M. Renaud.

Ces mesures furent adoptées à l'unanimité.

STATUTS REGISSANT LA SOCIETE DES « AMIS DE VIENNE » CONFORMEMENT AUX DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 6 JUIN 1973 :

Article Premier. — La Société des « Amis de Vienne » se propose de répandre la connaissance de l'histoire de la ville et des antiquités viennoises, de protéger contre toute atteinte la beauté du paysage et des monuments viennois, de contribuer à aménager les monuments ainsi qu'à aménager et à enrichir les Musées de la ville, d'attirer à Vienne le plus grand nombre possible de visiteurs et de rendre la visite de la ville facile, agréable et instructive.

Art. 2. — La Société poursuivra ce but selon les circonstances et selon ses ressources, par tous moyens utiles, tels que conférences, démarches, propagande, manifestations et activités diverses, publication d'un bulletin, etc...

Art. 3. — La Société se compose de membres ordinaires, de membres bienfaiteurs et de membres d'honneur.

Les conditions d'admission, ainsi que le montant de la cotisation annuelle, sont fixés par le Conseil d'Administration au cours de sa première réunion de l'année.

En outre, l'Assemblée générale, sur la proposition du Conseil d'administration, peut désigner des membres d'honneur parmi les personnes qui ont rendu des services éminents à la ville de Vienne ou à la Société ; ils ont les mêmes droits statutaires que les autres membres.

Art. 4. — La Société est administrée par un Conseil d'administration composé de 15 à 18 Administrateurs élus en Assemblée générale à la majorité absolue des membres présents au premier tour de scrutin et à la majorité relative des membres présents au second tour de scrutin.

Le Conseil est nommé pour trois ans et se renouvelle par tiers chaque année.

Les Administrateurs sortants sont toujours rééligibles.

Art. 5. — Si une place devient vacante au Conseil par décès, démission ou tout autre cause, le Conseil y pourvoira, mais la désignation qu'il fera sera soumise à la ratification de la première Assemblée générale qui suivra l'élection ainsi faite par le Conseil.

Art. 6. — Le Conseil élit parmi ses membres, pour un an, à la première séance qui suit l'Assemblée générale annuelle, le Bureau de la Société, composé de un président, plusieurs vice-présidents, un secrétaire général, un trésorier, un ou plusieurs secrétaires de séances et un commissaire aux comptes.

Le Conseil désignera en cas de besoin un administrateur pour remplacer un membre du Bureau momentanément empêché.

Le Conseil pourra désigner des commissaires chargés de l'assister dans certaines missions déterminées.

Art. 7. — Le Président ou un vice-président remplaçant le président empêché convoque le Conseil chaque fois qu'il le juge utile.

Il est tenu de le faire sur la demande de quatre administrateurs.

Il convoque l'Assemblée générale de la Société au moins une fois par an dans les trois premiers mois de l'année, et chaque fois que le Conseil le décide ou que la demande en est faite et signée par 30 membres de la Société au moins.

Les convocations à toute Assemblée générale doivent mentionner l'objet de la réunion et doivent être envoyées au moins cinq jours avant la séance.

Art. 8. — L'Assemblée générale annuelle entend l'exposé de la situation morale de la Société, reçoit les comptes financiers et procède au renouvellement du Conseil.

Les élections sont faites et les résolutions sont prises à la majorité des membres présents, sauf ce qui sera dit à l'art. 14.

Art. 9. — Seule l'Assemblée générale a le pouvoir de décider toute dépense importante ou de caractère exceptionnel qui lui sera obligatoirement soumise pour ratification, de modifier les statuts, de décider la dissolution.

Art. 10. — Sauf les limites posées à l'article précédent, le Conseil a pleins pouvoirs pour l'administration de la Société.

Il peut prononcer l'exclusion d'un membre pour préjudices graves portés à la Société.

Il statue à la majorité absolue des membres présents, sauf pour l'exclusion d'un membre de la Société, laquelle ne peut être prononcée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents, l'intéressé entendu ou dûment convoqué.

Art. 11. — Dans les délibérations des Assemblées générales ou du Conseil d'administration, la voix du président ou du vice-président remplaçant le président empêché est prépondérante en cas de partage.

Art. 12. — Les secrétaires tiennent un registre des délibérations des Assemblées générales et du Conseil d'administration.

Le procès-verbal de chaque séance est signé du président ou d'un vice-président et d'un secrétaire ou administrateur remplaçant le secrétaire empêché.

Art. 13. — La Société est représentée en justice et dans les actes de la vie civile par son président ou par un administrateur désigné à cet effet par le Conseil.

Art. 14. — Les présents statuts ne peuvent être modifiés qu'en Assemblée générale, à la majorité des deux tiers des membres présents et sur la proposition du Conseil ou de 30 membres de la Société au moins, portée à la connaissance de tous par mention expresse, sur la convocation, de l'article ou des articles dont la modification est proposée.

Art. 15. — En cas de dissolution de la Société, l'Assemblée générale décidera le tranfert de l'actif social à une œuvre répondant en tout ou partie au but exposé aux articles 1 et 2, et, à son défaut, à une ou plusieurs œuvres de bienfaisance établies dans la ville de Vienne.

Nécrologie

Dans le compte rendu que nous donnons chaque année lors de l'Assemblée générale statutaire, nous avions pris l'habitude de rappeler le souvenir de nos sociétaires disparus. Cette relation ne paraissant que l'année suivante pouvait faire supposer oubli ou indifférence de notre part ; nous avons donc pensé qu'il était préférable de la publier à part et dès le premier bulletin.

Voici donc la trop longue liste de nos amis disparus au cours de l'année 1973 et jusqu'à ce jour :

Notre ami *Claude BOUVIER* est décédé brusquement alors que nous l'espérions rétabli d'une indisposition passagère ; il était devenu un habitué de la salle Pierre Cavard de notre Bibliothèque Municipale où sa disparition sera particulièrement ressentie, car il était fréquemment sollicité pour donner des renseignements d'ordre littéraire ou historique qu'il se faisait un plaisir de communiquer.

*
* *

C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris le décès de *M. Paul BRESSE,* architecte honoraire ; retiré à Gaillard dans les Hautes-Alpes, il ne manquait jamais de nous adresser en recevant notre bulletin ses vœux chaleureux et ses encouragements amicaux. Son grand âge et sa santé déclinante ne lui auront pas permis de nous rendre visite comme il en avait fait le projet il y a plusieurs mois, mais nous n'oublierons pas tout ce qu'il a réalisé pour les « Amis de Vienne » et sa ville natale. Correspondant de la Commission des Monuments Historiques, il a écrit de nombreux mémoires sur ses mouvements et son histoire.

Dans « Les origines du christianisme dans la province viennoise et l'église Saint-Pierre hors les murs, basilique latine du VI^{e} siècle », il donne le résultat de ses longues et patientes recherches dans les archives de l'Hôtel-Dieu, celles de l'Isère, la très riche bibliothèque d'Alfred de Terrebasse ; ce travail lui permit de rectifier de nombreuses erreurs d'anciens historiens. Chargé de mission par le Ministre des Beaux-Arts en 1923, il rédigea

une autre étude sur l'Abbaye de Saint-André-le-Bas avec le même souci de documentation. Le cloître de Saint-André-le-Bas était encore engagé dans cette maison partiellement occupée par la Chambre de Commerce. Il entreprit dans tout le quartier des sondages qui lui permirent de fixer la topographie et les limites des emplacements successifs du monastère depuis sa fondation jusqu'à sa disparition à la fin du XVIII[e] siècle ; c'est grâce à son intervention que furent récupérés les colonnes et chapiteaux que les propriétaires de la maison précitée avaient recueillis dans leur propriété d'Estressin.

Il intervint également pour que soit conservée en partie l'une des maisons que les « Amis de Vienne » avaient acquises en vue de dégager la porte nord de l'église, ancienne demeure du chamarier, rebâtie à la fin du XVI[e] siècle que nous nous réjouissons d'avoir pu restaurer.

Toutes ses recherches documentaires et ses travaux ont grandement facilité la résurrection du cloître roman ; il en fut de même pour le Théâtre Romain. Paul BRESSE fut un collaborateur précieux pour Jules Formigé.

Ses notes sur les voies romaines à Vienne ont paru dans notre bulletin n° 17, 1921, et d'autres extraits de son mémoire ont fait l'objet de tirages à part ; « L'asile de la Table-Ronde », « Le carrefour de l'Odéon et la place du Plastre », etc...

Mme CHAUMARTIN, épouse du Dr Chaumartin, chirurgien-dentiste honoraire, dont on pu lire d'intéressantes études dans nos anciens bullletins, a supporté avec un grand courage une longue maladie qui n'a pu être vaincue ; nous n'oublierons pas combien elle aimait suivre nos réunions et sorties auxquelles elle participait pleinement avec une souriante attention.

*
* *

M. François FRENAY, animateur depuis de longues années de la Société de Compagnons de Saint François, s'est dépensé sans compter pour le soulagement de tous les déshérités.

Notre sociétaire le *Général GUY*, représentant d'une des plus anciennes familles de Vienne, a eu la grande douleur de voir disparaître très prématurément son épouse ; les « Amis de Vienne » ont participé pleinement à ce cruel coup du sort.

*
* *

M. M. MOUSSY a supporté, lui aussi, avec une grande résignation, les souffrances d'un mal implacable et pendant de longs mois ; nous nous souviendrons avec quel intérêt et bienveillance il accueillait l'arrivée de notre bulletin.

*
* *

M. Antoine SILVESTRE était le dernier représentant des membres du Conseil d'Administration des « Amis de Vienne » d'avant 1914 ; il avait encore participé avec beaucoup d'enthousiasme à la pose de la plaque commémorative sur la façade de la maison natale d'André Rivoire qu'il avait bien connu.

*
* *

Mlle Aline VAGNON, directrice d'école honoraire, était une fervente sociétaire ; elle s'était intéressée à l'histoire de communes de Septème et Oytier et avait publié dans la presse régionale d'intéressantes études, résultant de ses recherches. C'est avec beaucoup de regrets que nous ne verrons plus figurer son nom dans nos bulletins dans lesquels nous ne lirons plus le récit de nos sorties-promenades qu'elle savait rédiger d'une plume alerte et poétique. L'église de Septème ne pouvait contenir la foule émue, parmi laquelle de nombreux « Amis de Vienne », qui l'accompagna à sa dernière demeure dans le petit cimetière du village.

A toutes les familles éprouvées, nous renouvelons l'expression de nos sentiments attristés.

J. G.

VENDREDI 11 MAI

Hommage à André RIVOIRE

C'est à l'initiative des « Amis de Vienne » que se constitua, fin 1972, un comité se proposant de célébrer le centenaire de la naissance du poète André Rivoire.

Les projets de ce comité devaient recueillir l'assentiment de la Mairie, du Syndicat d'Initiative et du Comité des Fêtes qui participèrent aux côtés des « Amis de Vienne », à l'hommage qui fut rendu à notre poète.

L'inauguration d'une plaque commémorative sur la façade de la maison où naquit André Rivoire, au n° 5 de la rue de Bourgogne, eut lieu le 11 mai 1973, en présence M. Mermaz, député-maire de Vienne, de Mme Charousset, nièce du poète et de M. Charousset. Etaient aussi présents M. Vigier, Président et M. Gueffier, Vice-Président du Syndicat d'Initiative, M. Domeyne, Président du Comité des Fêtes, les membres du Conseil d'Administration des « Amis de Vienne » autour de leur Président, une grande partie des adjoints et du Conseil Municipal, de nombreux Viennois enfin qui tinrent à s'associer à notre geste.

C'est au cours de cette inauguration que M. Gourdant, Président des « Amis de Vienne », prononça l'allocution dont nous donnons le texte ci-dessous.

Une soirée artistique consacrée au souvenir d'André Rivoire et à l'évocation de ses œuvres fut donnée dans la grande salle du Château de Montrozier.

Préparés avec soin par M. Seissau, Directeur de l'école municipale de musique et M. Casari, Professeur d'Art Dramatique, les élèves de ces cours et leurs professeurs donnèrent un spectacle de qualité au cours duquel furent présentés de nombreux extraits de l'œuvre poétique et dramatique d'André Rivoire. Son œuvre de librettiste fut évoquée ensuite avec le concours de Mme Ginette Gourmoulin et de M. Etienne Arnaud, l'un et l'autre de l'Opéra de Lyon.

Et de nombreux Viennois qui l'avaient oublié, ou même l'ignoraient, devaient constater en retrouvant avec plaisir des airs d'opérettes bien connues, telles « Monsieur Beaucaire » ou « Frédérique », que le librettiste n'était autre que notre compatriote André Rivoire.

Allocution de M. Gourdant à l'occasion de l'inauguration de la plaque de commémoration du centenaire de la naissance d'André Rivoire le 11 mai 1873.

Monsieur le Député-Maire,

Mesdames,

Messieurs,

Peu de Viennois connurent une aussi brillante réussite et une aussi grande notoriété dans le monde des Lettres que celui qui naquit en cette maison le 5 mai 1872.

Il ne m'appartient pas d'évoquer les qualités littéraires de l'œuvre qui fit d'André Rivoire un des poètes et un des auteurs dramatiques des plus en vue au cours des trente premières années de ce siècle.

Certes le charme mélancolique d'une œuvre littéraire importante dans laquelle nous trouvons de nombreux recueils de poèmes : Les Vierges — Le songe de l'amour — Le chemin de l'oubli — Le plaisir des jours,

Et aussi de délicates comédies : Le bon roi Dagobert — Roger Bontemps — Juliette et Roméo — aurait suffi à l'imposer parmi les meilleurs.

Mais avec le recul du temps, il apparaît aussi que des qualités humaines à la mesure de son génie littéraire contribuèrent largement au succès d'une carrière qui devait lui permettre de figurer au même rang et de compter parmi ses amis les plus illustres de ses contemporains du monde des Lettres et des Arts : Raymond Coolus — Maurice Donnay — Claude Farrère — Henry Bordeaux — Jules Cambon — Georges Lecomte — Edouard Herriot, pour ne citer que quelques uns d'entre eux au hasard.

Cette réussite, ces succès, ces brillantes relations ne le grisèrent jamais. Paris l'avait adopté, mais sa pensée revenait toujours vers sa ville natale qu'il évoque avec émotion dans son œuvre poétique.

CHEMIN DE L'OUBLI — LA-BAS

« Là-bas dans ma petite ville
Qui s'éveille dès le matin
Et qui s'endort le soir tranquille
A l'heure où le soleil s'éteint,
Au pied des coteaux que domine
Un mont neigeux à l'horizon,

Au bord du fleuve qui chemine
A la porte de ma maison
Dans ce pays de ma jeunesse
Où mes quinze ans ont frissonné... »

« Les yeux des gens, l'aspect des choses, l'horizon
Tout prend pour m'accueillir un air de bienvenue
Je retrouve près d'eux l'âme qu'ils ont connu ».
« L'eau du fleuve là-bas qui miroite et qui tremble ».

« Mon fleuve à moi calme et puissant ».
..... « et la campagne
Qui fleurit les deux bords du fleuve et l'accompagne

Mais s'il garde la nostalgie de sa ville natale, il sait aussi la juger avec humour la camparant à d'autres.

« Dans l'herbe, comme un sauvageon,
Provins fleurit à l'aventure.
Le dimanche ablette ou goujon
Ampuis met le Rhône en friture.
Lille, âprement, manufacture
Toulouse s'endort en chantant
Grenoble nous prend la pointure
Mais Vienne a le cours Romestang ».

Dame en cette nomenclature
Chaque ville à son tour prétend
Tirer à soi la couverture
Mais Vienne a le cours Romestang ».

Il y avait le cours Romestang, il y avait « la vieille petite maison » de ses parents, il y avait aussi les amis de toujours : les Lombard, les Silvestre, les Seguin, les Tournier-Barjon, l'abbé Lambert, Joseph Bernard le sculpteur que l'on retrouvait à Paris mais aussi à Vienne.

Il y avait aussi les humbles, le modeste ouvrier qui revient de l'usine et « Tout ceux qu'à chaque pas je rencontre en chemin. Je redeviens petit, et je leur tend la main ».

Le temps passe, ceux qui l'ont connu dans sa gloire nous quittent peu à peu, sa célébrité s'estompe lentement.

Sous l'impulsion de deux de ses membres, admirateurs passionnés de l'œuvre d'André Rivoire, M. Augustin Piont, architecte à Lyon mais Viennois d'origine, et M. Prosper Gien, homme de Lettres et journaliste viennois, la Société des « Amis de

Vienne » avaient décidé que le centenaire de la naissance du poète devait être marquée par la pose d'une plaque commémorative sur sa maison natale, de façon à rappeler aux générations présentes et futures le souvenir de celui qui avait tant aimé et si bien servi sa petite patrie.

Hélas, Prosper Gien et Augustin Piont ne sont plus. Ils nous ont quitté l'un et l'autre prématurément avant d'avoir vu la réalisation de leur souhait. L'inauguration d'une plaque du souvenir qui nous réunit aujourd'hui en a subi un certain retard et elle doit se faire sans eux.

Les faibles moyens dont disposaient les « Amis de Vienne » ne leur permettant pas de donner à cette manifestation l'éclat qu'ils souhaitaient, ils firent appel au Syndicat d'Initiative et à la municipalité viennoise qui répondirent spontanément de façon favorable à cette demande.

Votre présence : M. Mermaz, Député-Maire ; MM. les Adjoints et MM. les membres du Conseil Municipal,

Celle des nombreux « Amis de Vienne »,

Celle, dont je suis particulièrement heureux, de Mme Charousset, nièce d'André Rivoire et M. Charousset.

Celle que quelques Viennois qui l'ont bien connu et aimé,

Celle de membres éloignés de sa famille,

Celle de nombreuses personnalités,

Celle des représentants de la presse locale,

La participation apportée à l'organisation de cette manifestation par les services municipaux et l'école municipale de musique et d'art dramatique, ont permis de lui donner le caractère d'unanimité locale que nous souhaitions.

Le juste hommage rendu ce soir à notre compatriote André Rivoire est le meilleur témoignage de reconnaissance que les Viennois pouvaient apporter au grand poète qui a si bien honoré et tant aimé sa ville natale.

Ce texte est un résumé de la conférence donnée par M. J. Patissier, à l'occasion de l'assemblée générale des « Amis de Vienne » le 15 mars 1973.

L'Enigme du PILAT

La chaîne du Pilat représente pour les archéologues une énigme avec son ensemble de monuments mégalithiques allant des enceintes telles que Saint-Sabin, Les Trois-Dents, Château-Belize, Mont Monnet aux pierres dressées aux Flats à Colombiers ou taillées près de Colombiers sans oublier cuvettes et cupules comme la Roche à Coulanches, près de Roisey.

Nous les constatons sans les expliquer.

Cette constatation s'est manifestée dans plusieurs publications :

La plus importante est celle de Louis Dugas « Etudes sur quelques monuments celtiques du Mont Pilat » (juin 1927). Dans ce livret, très difficile à retrouver, l'auteur « décrit et étudie les assez nombreux vestiges qu'il a pu connaître et rencontrer ». Après un préambule dans lequel il essaye d'expliquer, il passe en revue les divers monuments qu'il a repérés, les situe, les décrit d'une façon détaillée.

D'autres avant lui s'y étaient intéressés. Citons :

« De Monte Pilati » ou « Description du Mont Pilat » de Jean de Choul (Originaire de Longes), Lyon 1555, traduit par Mulsant en 1880.

« Recherches historiques sur le Forez Viennois » de l'abbé J. Batia ;

« Souvenirs du Pilat » de Mulsant ;

« Visite à mon pays » de Seytre de la Charbouze ;

« Nouvelle histoire de Lyon et des provinces du Lyonnais, Forez » d'André Steyert ;

« Forez pittoresque et monumental » de Thiollier ;

« Voyage au Pilat » (Flore et Faune de de la Tourette ;

« Essais de classification des monuments historiques du Forez » de P. Gras ; Imprimerie Huguet 1872 Montbrison ;

« Description du Pays des Ségusiaves » Aug. Bernard,

Sans oublier plus récemment un article de M. Gabriel Chapotat « Sur les Pentes du Vivarais », ainsi que l'ouvrage de M. A. Masson « La Jasserie et le Mont Pilat » (1955) et de ses trouvailles de « morceaux de terre cuite » (p. 32).

Et d'autres certainement que nous omettons.

Au hasard de ces lectures, citons quelques passages, les uns sur les monuments en général :

« On est certain maintenant que les Gaulois firent du Pilat une montagne sacrée » ;

« Le Mont Pilat jouissait parmi les Gaulois d'une célébrité égale à celle de l'Olympe dans l'ancienne Grèce ». Mont Pilat : Jean de Choul 1555 ;

« Des pierres disposées en un immense cercle avec des pierres plantées qui en supportent une troisième auraient existé à Pilat... » ;

« Plusieurs vieux chemins qui ont en bordure des pierres plantées sont regardés comme des restes de l'époque gauloise, ils sont pavés en blocs granitiques de forme irrégulière, mais également gros et longs ». Histoire de Lyon - Steyert.

Les autres sur des lieux nettement précisés :

LES TROIS DENTS

« Rocher affreux et dénué de végétation, se couvre de nuages et de frimas ; il est inaccessible ; on le dirait créé pour garder les sapins. Il cache sans doute dans des profondeurs quelques-uns des secrets des choses » Mont Pilat - Jean de Choul.

« Adossée aux rochers et formée de murs épais de 2 mètres, revêtue de grosses pierres avec un blocage au milieu, elle n'a pas moins de 250 pas de long sur 50 au moins de large - Deux entrées.

A l'intérieur de cette grande enceinte s'en trouve une plus petite, de forme elliptique, dont la muraille paraît moins épaisse, excepté du côté de l'Est où il y a un écroulement.

A l'ouest, à l'endroit où la grande muraille se relie aux rochers qui forment la dent du milieu, un mur transversal isole une partie de la grande muraille et en fait un espèce de sanctuaire.

Devant soi, au pied des rochers, on voit une excavation ovale, de 2 pieds de long sur 1 de large, évidemment produite par une chute d'eau, et le regard rencontre, en effet, en remontant le long d'une rigole, un trou d'où devait jaillir une fontaine aujourd'hui tarie. Au fond de la cuvette, on remarque deux

sortes de conduits remplis par une terre noire et boueuse. Cette excavation porte les noms singuliers de « Grotte de feu » ou « Puits de la fée ». A gauche une série de gradins plus rapides conduit à une pierre plate, et plus haut encore, à un piédestal où se trouve un roc creusé en forme de siège ».

Essai de classification des monuments préhistoriques du Forez - P. Gras.

« L'enceinte des Trois Dents est regardée comme un retranchement celtique ; elle est formée d'une muraille épaisse de 2 mètres revêtue de grosses pierres, garnie d'un blocage au milieu ».

Histoire de Lyon - Steyert.

« Chargée d'isoler de la multitude les druides ou prêtres gaulois au moment des prières et sacrifices ».

Souvenirs du Pilat - E. Mulsant.

SAINT-SABIN appelée par certains Hiéron (lieu sacrée) de Saint-Sabin.

« Lorsque le Lundi de Pentecôte était de retour, on se rendait non loin du Pic des Trois Dents à la chapelle de Saint-Sabin pour cueillir l'Alchimille des Alpes ou « herbes aux sorciers pour la protection du bétail, appelée aussi pied de lion, aux fleurs bleues et feuilles argentées ». Mulsant.

A noter que l'on trouve l'Alchimille tout aussi bien hors de l'enceinte, mais, pour qu'elle soit bénéfique au bétail, il faut qu'elle ait été cueillie à l'intérieur.

En plus du Lundi de Pentecôte, pèlerinage les jours de la Saint-Jean-Baptiste et de Saint Roch.

Et l'on y accourait de fort loin !

« Deux frères Sabin étaient établis l'un à Pilat, l'autre à Maleval. Celui de Pilat criait à celui de Maleval : « Tzesse bion *ma la vois* »et celui de Maleval : « Tzesse bion *pi la mon* ».

Propos recueillis auprès de l'abbé Laurent, curé de Varennes.

De nombreuses légendes courent encore la région relatives aux signaux échangés de Saint-Sabin, avec la pierre Saint-Maurice au-dessus de Colombiers et les monts au-dessus de La Louvesc, et avec la Chapelle Saint-Apolinaire près de Sainte Catherine sous Riverie.

La chapelle actuelle date de 1683. En 1317, il y avait déjà discussion sur cet oratoire entre Gaudemar de la Barge et sa mère avec les Comtes du Forez ».

Souvenirs du Pilat - Mulsant.

Signalons qu'avant la guerre de 1939 des sondages auraient été effectués sur le site par M. de la Roche de Vienne (Isère). Des débris de poterie auraient été recueillis, malheureusement ils ont été égarés et n'ont pas donné lieu à publication.

Nous-même et des membres du Groupe Forez-Jarez avons effectué de multiples sondages sans résultat. La famille Oriol, propriétaire de l'auberge et du site, très intéressés par la recherche archéologique, n'a jamais trouvé quelque objet.

A titre tout à fait documentaire et par rapprochement de consonnance citons, tirées des « Celtes » de T.G.E. Powel, ces lignes sur la fête de Samain, au cours de l'année rituelle, annonçant la fin d'un cycle pastoral où l'on rassemblait bergers et troupeaux et où l'on triait les animaux pour reproduction ou pour sacrifice. *Samain* signifiait « réunion, rassemblement »...

Le Menhir des Flats situé à quelques centaines de mètres du village de Colombier, près de la route de Colombier à Saint-Julien-Molin-Molette.

Par ces quelques citations, ces remarques à des sites bien précis, nous avons voulu souligner l'intérêt qu'ils présentent, la curiosité qu'ils suscitent.

Nous avons donc pensé que notre Groupe ne devait pas se désintéresser de la région du Pilat et devait avoir comme directions de recherches non seulement le Forez mais également le Jarez et le Pilat.

Certaines circonstances et rencontres nous ont confirmé cette direction :

Tout d'abord nos conversations, nos prospections avec M. Raymond Grau, de Rive-de-Gier, très au courant de tous les sites du Pilat. Profitons de l'occasion pour le féliciter de l'œuvre de restauration qu'il a entreprise à la Chartreuse de Sainte-Croix et lui souhaiter tous les encouragements possibles.

Ensuite notre prise de contact et nos rapports suivis avec la dynamique et sympathique équipe de la Maison des Jeunes de Pélussin entraînée par MM. Epinat, Lurol, Planche, Bonnaud, les Jeunes de Pavezin.

Sans oublier la collaboration de Mlle Denise Peillon et M. Ughetti particulièrement documentés sur le Pilat.

D'un commun accord, nous avons décidé de former une équipe ayant pour but d'essayer de percer l'énigme des monuments mégalhitiques du Pilat et d'effectuer une campagne méthodique de sondages au lieu-dit « *Château Belize* ».

Ce site se trouve à 872 mètres d'altitude sur la crête de Bourchany, commune de Pavezin, non loin du Crêt de Baronnette à 2 kms au Sud de Pélussin (carte EM Saint-Etienne 1/20 000 n^{os} 4 et 8) au milieu de taillis et d'épineux, à l'écart de toute habitation.

Le propriétaire est M. Vernay, de Pélussin, qui fort aimablement, a donné l'autorisation de sondages sur son terrain.

Ce site a été longuement décrit par M. Louis Dugas dans son ouvrage ; il essaye d'en donner l'étymologie :

« Castrum Belisance, le camp, l'enceinte consacrée à Belisance ; mais on peut également la tirer de « Balla Esus », village, habitation, temple d'Esus, ou bien « Bail Esus », fortification, enceinte d'Esus. La première étymologie nous semble préférable.

L'abbé Chauvet dans « Fastes de l'Eglise de Vienne », l'abbé Devaux dans « Belisima, la Minerve gauloise » associent le nom Belize avec Belosina ou Belisima, nom celtique de Minerve.

Citons pour mémoire, Belus, dieu d'Apamée en Syrie, Belus chef légendaire assyrien père de Ninus vers -2000 avant Jésus Christ.

Beltine venant peut-être de Bellenus, dieu celtique ancien. La fête se déroulait le 1er mai lorsque l'on conduisait le bétail aux pâturages d'été. On allumait des grands feux ; un rite voulait que l'on fit passer les animaux entre deux feux pour les préserver des maladies ».

Quelle était la destination de ces enceintes ?

— Fortifications, frontières ;

— Enceinte pour les troupeaux ;

— Haut lieu religieux, ou saccagé au moment de la christianisation ou christianisé comme Saint-Sabin.

Espérons que nos recherches au Château Belize nous permettront de trouver un fil conducteur.

Espérons également que cet exposé suscitera des informations nouvelles que nous accueillerons avec le plus grand intérêt.

Jean PATISSIER,
Saint-Chamond,
Vice-président
du Groupe Archéologique
Forez-Jarez

En suivant les Amis de Vienne au cours de l'année écoulée

Mercredi 10 janvier.

EXPOSE DE M. JEAN BELLET SUR LES ARCHIVES DES HOPITAUX

Le mercredi 10 janvier a été marqué par la reprise des anciens « 18 à 19 heures » des « Amis de Vienne », qui avaient connu il y a quelques années un grand succès.

M. Bellet, notre sociétaire, nous parle des archives de l'hôpital, ou mieux des hôpitaux, de Vienne, car si l'hôpital Saint-Paul fut fondé vers 1000-1100, il y eut jusqu'à cinq hôpitaux principaux qui, vers 1539, furent réunis en un seul. On voit donc la masse (environ 2000 dossiers) et l'ancienneté de ces documents. Hélas, une partie d'entre eux, après avoir traversé des siècles, a été détruite de nos jours.

Tout commence en 1939 avec l'inondation de la salle des archives de l'ancien hôpital de la rue Ponsard, à la suite d'une rupture de canalisation de chauffage. On ne prit aucun soin d'elles à cette occasion, aussi bien que lors des divers transferts successifs qui, finalement vers 1944, les fit entasser au nouvel hôpital. Beaucoup d'entre elles se trouvent alors presque réduites en bouillie et collées en un seul bloc.

M. Bellet, sans aucun secours, avec l'accord du conservateur, de la mairie et du directeur des hospices, entreprit un véritable travail de bénédictin, récupérant et remettant en état ce qui était presque irrécupérable, et classant ce qui était encore possible. Il constata que malheureusement tous les sceaux de cire des rois, archevêques, papes, seigneurs, avaient disparu des documents sur lesquels ils étaient autrefois scellés, ainsi que de nombreuses pages de certains d'entre eux.

On trouve des ordonnances des archevêques de Vienne, des bulles papales, des ordonnances royales, de Louis XIV, Louis XVI, François Ier, Henri II, Charles IX, etc..., des actes de divers seigneurs tels le Baron des Adrets, ou Guy de Maugiron, conseiller militaire de François Ier. Il y a aussi diverses pièces de procès, donc, héritage, testament et, parfois avec des inventaires très détaillés. L'un d'eux a permis à M. Cottaz la reconstitution du château de Beauvoir-de-Marc. Il y a aussi les pièces d'un procès au sujet du rétablissement d'un mur écroulé à Sainte-Colombe concernant les monastères des Dames religieuses et des Cordeliers. Il dura près de cent ans. Ne nous plaignons donc pas de la lenteur de notre justice moderne.

Diverses pièces de ces archives sont présentées et commentées par M. Bellet qui répondit aux nombreuses questions du public passionné par cet exposé.

Jeudi 8 février.

EXPOSE DE M. MARCEL GOURDANT SUR LE ROLE DE L'EGLISE METROPOLITAINE ET PRIMATIALE DE VIENNE

Grâce au rôle historique joué par l'église de Vienne, cette ville vit s'édifier à la suite des monuments romains les magnifiques monuments chrétiens que nous lui connaissons et c'est ce rôle qu'il convient de situer.

Le Christianisme pénétra très tôt dans la Vallée du Rhône. Le fait nous est connu par la lettre des chrétiens de Vienne et de Lyon, rapportée par Eusèbe et relatant les persécutions de 177 au cours desquelles furent livrés aux fauves, à Lyon, la vierge Blandine et le diacre Sanctus. On peut rester sceptique sur les affirmations de certains historiens qui présentent saint Crescent comme le premier évêque de Vienne dès l'an 63. Par contre, on peut assurer que le premier évêque connu avec certitude, fut Verus qui signa au Concile d'Arles en 314.

Or, dix-sept années auparavant, la grande réforme administrative de Dioclétien avait placé Vienne au tout premier rang des cités de la Gaule, devant Lyon, déchue de son rôle de capitale et toute proche en importance de Trèves avec laquelle elle se partageait le pouvoir sur un territoire plus grand que notre France actuelle. Trèves gardait cependant l'avantage d'être le siège de la Préfecture du prétoire des Gaules.

La proclamation de la liberté des cultes par Constantin datant de l'an 314 et le décret imposant la religion chrétienne pour religion officielle de l'empire romain datant de 380, on peut penser qu'en une époque où le pouvoir religieux suivait le pouvoir civil, Vienne se trouvait à l'apogée de sa puissance administrative civile et religieuse dès le IV^e^ siècle.

Après la chute de l'empire romain, le christianisme restera le seul espoir des populations déroutées par le chaos politique, et dans le contexte d'autorité qui est celui de l'Eglise de Vienne, l'influence de ses évêques ne se démentira pas pendant près de dix siècles. C'est cette longue suite d'événements qui va du V^e^ au XV^e^ qui retiendra l'attention des auditeurs et provoquera de nombreuses questions.

Vers 410 s'engage entre Vienne et Arles où, venant de Trèves, s'est réfugiée la préfecture du prétoire, un long conflit pour le siège épiscopal métropolitain et ce différend ne sera pas tranché définitivement avant le XII^e^ siècle. Saint Mamert au V^e^ et saint Avit au VI^e^ furent de très grands prélats et jouèrent un rôle politique important. C'est grâce à l'appui du clergé que Boson se fait octroyer en 879 par le Concile de Mantaille la couronne du second royaume de Bourgogne.

Au XII^e^ siècle, l'archevêque de Vienne, Guy de Bourgogne, élu pape à Cluny, est couronné en l'église Saint-Maurice sous le nom de Calixte II. C'est lui qui attribua non sans de regrettables intrigues le titre de « primat des primats des Gaules au siège épiscopal de Vienne, titre que garderont ses archevêques jusqu'à la suppression du siège en 1790.

L'archevêque Jean de Bernin (1198-1266) fut un grand bâtisseur, on lui doit une part importante de la construction de Saint-Maurice, la restauration du pont romain sur le Rhône et le château de la Bâtie. De 1311 à 1313, se tint à Vienne, sous l'autorité du pape Clément V, le dix-neuvième Concile œcuménique qui vit, en présence de Philippe le Bel et sous sa pression, la condamnation des Templiers.

En 1450, le dauphin Louis, futur Louis XI, profitant de la faiblesse de l'archevêque Jean de Poitiers, obtint la signature du traité de Moras qui mit fin au pouvoir temporel des archevêques. Le dernier, Mgr d'Aviau, qui refuse de prêter serment à la constitution du clergé, doit quitter Vienne et s'exiler. Sous Napoléon, l'Eglise de Vienne est rattachée à l'évêché de Grenoble et la primatie à l'archevêché de Lyon. Le siège épiscopal de Vienne est supprimé.

Samedi 24 et dimanche 25 mars.

VISITES DES FOUILLES DE SAINT-ROMAIN-EN-GAL

L'après-midi du 24 mars et le matin du 25, notre Société conviait ses sociétaires, amis, sympathisants et toutes personnes intéressées, à visiter le quartier de la Vienne gallo-romaine de la rive droite du Rhône.

Ces visites des fouilles de Saint-Romain ont connu un grand succès, en effet elles ont réuni environ 120 personnes.

Mme Maridet, gardienne des fouilles, nous accueillit avec gentillesse et après un petit exposé sur l'habitat romain dans nos régions, elle nous montra des objets, fragments et mosaïques découverts sur place. Ensuite elle guida nos groupes sur le circuit des fouilles, à la découverte des habitations romaines avec leurs bassins, leurs salles chauffées.

Nombreux furent ceux qui ont été surpris par la présence de ce quartier commerçant et industriel et aussi par la maîtrise des romains en ce qui concerne les installations d'assainissement (drainage et système d'égouts). Aussi les questions fusèrent de toutes parts et tous apprécière la pertinence et l'érudition de ses réponses.

Tout le monde fut enchanté de la visite et heureux d'avoir pu découvrir un quartier de la Vienne d'il y a 2 000 ans.

Nous nous devons de remercier Mme Maridet pour sa compréhension et son amabilité. Qu'elle soit félicitée pour sa compétence.

Mardi 3 avril.

EXPOSE DE M. RENAUD SUR « UN ITINERAIRE MAROCAIN »

4.000 kilomètres à travers le Maroc, tel était le sujet proposé par M. Renaud, vice-président de la Société « Les Amis de Vienne », qui commança par en présenter le cadre avant de le faire par les diapositives.

Maroc riche de couleurs par son ciel, ses paysages, ses costumes. Maroc s'opposent d'une part les plaines riches et humides, ouvertes sur l'Atlantique et qui ont attiré tour à tour Phéniciens, Romains, Arabes et Français, sans oublier bien sûr, les Berbères à qui ce sol appartient, et d'autre part, au-delà des crêtes de l'Atlas, le désert au soleil accablant

au sol nu, aux immensités annonçant le Sahara. Pays pauvre ce désert marocain ? Que non : de là sont sorties cinq des six dynasties qui ont fait le Maroc, et là se sont multipliés les saints marabouts qui ont donné sa marque particulière à l'Islam marocain, l'attirance pour le mysticisme.

La foi des Berbères

L'Islam submerge toute la vie du pays : partout des mosquées strictement réservées aux musulmans, partout la fidélité au costume et aux couleurs nationales, l'européanisation ne pénètrant que timidement par les quelques portes océanes ouvertes sur l'extérieur : Rabat, Casablanca, Tanger et Agadir ; partout le même art séduit par la magie de la ligne géométrique traitée avec une imagination, une délicatesse et une subtilité déconcertante. Enfin, sans la foi solide des Berbères envers le Commandeur des croyants qu'est Hassan II, que serait sans doute devenu ce roi affronté aux oppositions redoutables que l'on connaît ?

Mais la population retient aussi toute l'attention par sa puissante originalité : les médinas entassées, toutes en venelles et en impasses et où le feu, toujours à craindre sème la terreur, des villages comme plaqués au sol avec leurs humbles maisonnettes basses flanquées souvent d'une a ire à battre, où le blé jette une note éclatante sur le fond rouge brun du paysage de l'Atlas : des jeunes qui recherchent la compagnie du touriste — parfois beaucoup trop... — tout un monde rural qui se déplace à pied, à bicyclette, à dos d'âne, laissant les routes remarquablement entretenues, aux automobiles des touristes encore trop rares ; la pratique généralisée du marchandage dans le commerce, habitude qui appartient à la politesse orientale, mais qui nous heurte tant les prix flottent d'une boutique à l'autre !

Ce serait un tableau pittoresque si le drame ne couvait pas derrière l'explosion démographique : comment donner du travail dans un pays pauvre où la population a augmenté de 70 % entre 1950 et 1970. Nouveau et rude combat pour le roi, mais, par le tourisme exploitant les énormes richesses naturelles, humaines et artistiques du pays il y a sans doute une partie de la solution.

Sur la trace des Viennoises

Après cette présentation du Maroc, la diapositive permit de se faire une idée plus concrète du pays. De Tanger, où commence le dépaysement, nous allons à travers le Rif jusqu'à Fez la plus vieille ville makhzen du Maroc : sa médina est unique par son pittoresque, mais que d'allure chez un bourgeois fassi ! Meknès ne vaut pas seulement par les impressionnantes constructions de son fondateurs, contemporain de Louis XIV, mais par la proximité de Volubilis qui fut la capitale du Maroc romain et où partirent des Viennoises devenues épouses de gouverneurs de cette province lointaine, comme des inscriptions l'attestent.

Après avoir franchi l'Atlas, on pénètre dans le Tafilalet, où se fait le premier contact avec le désert nu et caillouteux, miséreux avec ses pauvres dattes, mais d'où la dynastie Alaouite dont Hassan II fait partie, est originaire. Par « les milles kasbas » ou fortins on va du Tafilalet à la vallée du Dra en longeant le pied du Haut-Atlas. Quelle température en juillet : 38° encore à 21 heures, bien que l'on soit à 1.000 mètres d'altitude.

MARRAKECH ET SA KOUTOUBIA

Le Haut Atlas retraversé, mais au col de Tichka ; c'est l'arrivée dans l'éblouissante Marrakech avec sa place unique au Maghreb, Djema et Fna, vers 17 heures, les Berbères, qu'il n'est pas rare encore de rencontrer poignard au côté, affluent pour s'y régaler des spectacles donnés par les charmeurs de serpents, danseurs négres, dresseurs de singes ou de fennecs, pour écouter les conteurs, pour demander un remède miracle à un soigneur bavard ou pour recouvrir aux bons offices de l'écrivain public. Quand la nuit tombe, la place se vide et retrouve son calme. Quittant à regret une ville qui séduit plus encore que Fès par ses trésors artistiques accumulés, l'habileté de ses artisans et la couleur de sa vie quotidienne, on pique droit sur Rabat, qui réserve une forte impression : n'est-ce pas là que s'étendent les ruines de la mosquée Hassan qui, dans ses 180 mètres sur 140 ,aurait pu contenir huit primatiales Saint-Maurice de Vienne, si son fondateur, Almochade, contemporain de Philippe Auguste, n'était pas mort trop tôt pour l'achever.

De retour à Tanger après un court arrêt sur les ruines de l'antique Lixos, dont les bacs en ciment d'époque romaine ressemblent étonnament à ceux de Saint-Romain-en-Gal, mais servaient ici à des salaisons de poissons, s'achevait en images un itinéraire qui incite à le faire réellement.

Après ce magistral exposé, le conférencier est chaleureusement applaudi.

Samedi 5 mai.

SORTIE DE PRINTEMPS : MALLEVAL ET LUPE

La sortie promenade de printemps du samedi 5 mai après-midi des « Amis de Vienne » a groupé un grand nombre de participants que recevait le président au départ du Pavillon du Tourisme, en regrettant que ses occupations professionnelles ne lui permettent pas de les suivre. C'est donc une caravane de près de trente voitures qui se rassemblait sur la place du bourg ex-féodal de Malleval.

L'antique petite église agrippée au rocher permet aux auditeurs d'écouter, à l'abri d'une averse malencontreuse, les commentaires de notre jeune guide Dominique Bonnaud, étudiant en Lettres, venu de Lyon pour nous faire part de ses recherches sur l'histoire de cette région qu'il aime et qu'il a explorée en tous sens. L'église présente un mélange de styles ; elle a conservé de l'époque romane l'abside et la base du clocher ; la nef plafonnée avait été reconstruite au XV^e^ siècle, ainsi que la chapelle des évangélistes au nord et celle qui se trouve en face. Après les dévastations du XVI^e^ siècle par les protestants, le clocher et la chapelle qui le jouxte furent reconstruits et une autre élevée à gauche de l'entrée au Midi. Au XVIII^e^ siècle, l'église fut agrandie et trois autres chapelles édifiées. De nombreux blasons peints décorent les murs : celui des Comtes du Forez est répété tout autour de la nef.

Devant l'entrée unique, le cimetière est un étroit balcon dominant les gorges, d'où l'on peut voir un des anciens chemins d'accès au bourg, celui venant de Saint-Pierre-des-Bois. Pour pénétrer dans le village-forteresse, sept portes étroites s'ouvraient dans le rempart dont il subsiste des vestiges. La route actuelle qui traverse le village a fait disparaître plusieurs maisons anciennes ; subsiste une partie conservée de l'ancien château ; le grenier à sel montre encore de belles fenêtres à meneaux, une galerie de style florentin dans la cour.

Le temps pluvieux n'a pas permis aux visiteurs de flaner dans les petites rues moyenâgeuses. Malleval ne possède pas de monuments prestigieux, mais un site romantique à souhait qu'un beau soleil d'été rend plus attrayant.

C'est en le regrettant que la caravane s'élevant par des lacets pittoresques d'où l'on peut néanmoins jouir de beaux points de vue sur le village et la chaîne du Pilat, gagnait Lupé dont le château est en cours de restauration. Cette seigneurie appartint au XII^e^ siècle au Falatier puis passa par alliance à Gaston de Gaste bailli du Vivarais. La dernière Gaste, Marguerite épousa un Apchon, puis un Bressieu, enfin un Rochefort à la fin du XVI^e^ siècle. Vinrent ensuite les La Baume en 1678 qui revendirent à François de Mayol en 1734, famille d'origine italienne fort ancienne.

Le château actuel est un monument du XV^e^-XVI^e^ siècle dont le plan est un polygone irrégulier. Une grosse tour ronde au sommet arasé flanque la façade principale dont la porte d'entrée est à bossage. Les murs du polygone ont conservé leur machicoulis dont les arceaux trilobés reposent sur des corbeaux à triple ressaut et un chemin de ronde assez bien conservé.

De l'extérieur le château présente l'aspect sévère d'une forteresse, mais la cour intérieure a conservé de jolies fenêtres, pilastres et chapiteaux corinthiers, une tourelle d'escalier à vis.

Le château légué aux Sœurs de Saint-Joseph de Lyon, fut en grande partie occupée par une ferme. La restauration entreprise par une association privée en vue d'installer une « maison de retraite », nécessite de gros moyens financiers ; on a décapé de beaux plafonds à la française, des boiseries, dégagé quelques cheminées Louis XIV. Les « Amis de Vienne » espèrent que pour égayer cette austère demeure on n'abusera pas de couleurs trop criardes ; de toutes façons ils auront été les derniers visiteurs et sont heureux de voir cette vieille demeure sauvée d'une ruine certaine.

La journée se termine devant les vestiges imposants des vieux remparts et d'une de ces tours massives encore debout. Pour faire passer la grand-route on a malheureusement démoli l'ancienne église de Lupé consacrée en 1674 par Mgr de Villars, archevêque de Vienne, et c'est devant ses ruines mélancoliquement revêtues de lierre que les Viennois se séparent heureux de ces quelques heures, vécues en toute amitié.

Dimanche 20 mai.

RALLYE HISTORIQUE

Le dimanche 20 mai, notre Société organisait un rallye qui avait pour but de faire découvrir en s'amusant, un parcours avec ses richesses historiques et touristiques.

Sous un soleil radieux les équipages retirent leurs questionnaires et prennent la route.

Après avoir lu les vers d'André Rivoire au Jardin Public, puis découvert les plaques en mémoire de Ponsard et de Mourguet ,on traverse le Rhône pour gagner une ville ancienne célèbre par ses mariniers (culs de piaux) ; vous l'avez sans doute deviné, il s'agit de Condrieu.

Nous continuons ensuite sur Chavanay, puis Saint-Pierre-de-Bœuf, non sans avoir relevé tout au long les noms de tous les crus. Nous voici dans les vieux quartiers de Serrières et nous constatons que cette ville est riche en hommes politiques (Jules Roche, ancien ministre, Isidore Cuminial, ancien président du Sénat). Nous découvrons aussi à la vieille église Saint-Sornin, des momies naturelles appelées mandulons.

Ici tous les concurrents sont accueillis au contrôle où ils peuvent exercer leurs talents au tricot.

Après la pose pour se restaurer, tout le monde repart pour la deuxième étape qui nous mène à Peyraud, puis permet d'admirer la vieille église de Champagne, et nous arrivons à Thorrenc, charmant petit village enchâssé au fond d'une vallée et dominé par un château médiéval.

Nous continuons sur Davézieux, puis après avoir franchi le col du Fayet nous nous rendons dans une commune réputée naguère pour le nombre important de ses vieilles filles, c'est Saint-Julien-Molin-Molette et tous les concurrents se retrouvent au contrôle final de Pélussin sans avoir manqué de découvrir au passage le Menhir des Flats à Colombier et les pierres à cupules de La Chaize.

Tous les participants s'acquittèrent avec bonne humeur des dernières épreuves qui leur restèrent à subir. En effet chaque équipage dut pousser sa chansonnette et une « biberon-partie » fut organisée qui réserva bien des surprises.

Après les délibérations d'usage les organisateurs procédèrent à la remise des prix et tout le monde se sépara, fatigué mais heureux de sa journée.

Nous adressons nos remerciements à tous les commerçants et industriels qui ont permis la dotation du rallye et tous ceux qui ont participé à l'organisation de ce rallye.

Le classement s'est établi ainsi : 1er équipage : M. Roux ; 2e équipage : Mlle Clément ; 3e équipage : M. Gourdant ; 4e équipage: M. Quemeneur ; 5e équipage : Mlle Simonetti ; 6e équipage : M. Marin ; 7e équipage : Mlle Didier ; 8e équipage : Mme Chambon.

LES SORTIES DES « AMIS DE VIENNE »

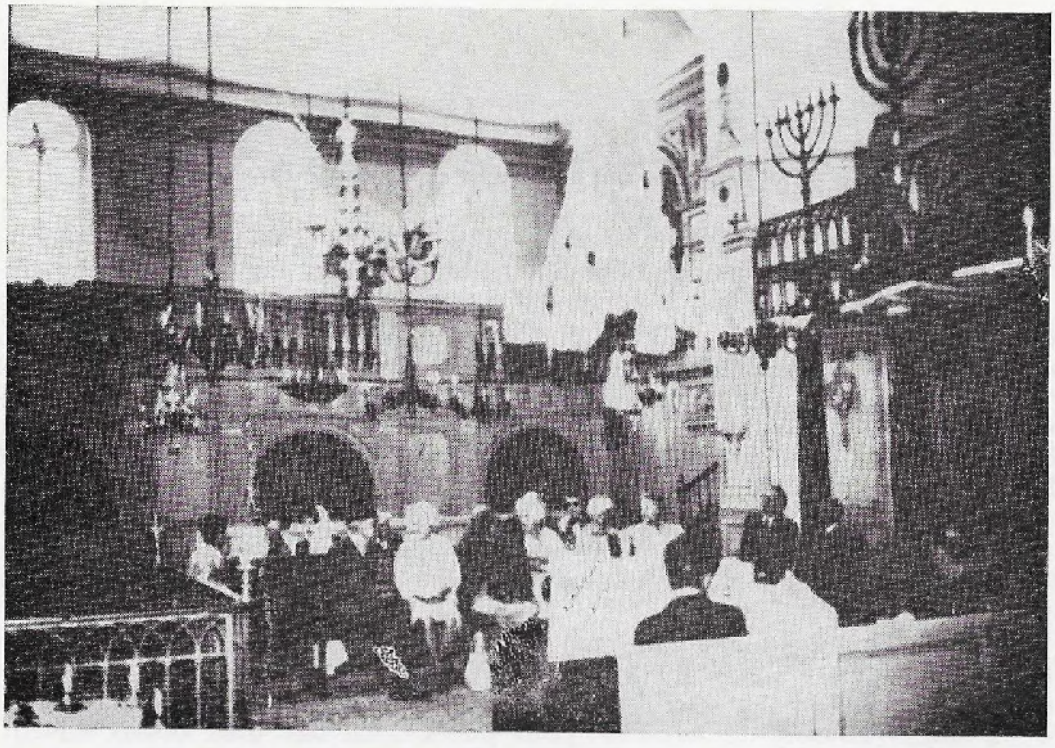

Cliché Perriolat

24 juin 1974 — Les « Amis de Vienne » visitent la synagogue de Carpentras.

Cliché Gourdant.

21 septembre 1973. — Sortie de Virieu.
Une partie des participants, rassemblée autour de la Marquise de Virieu, écoute M. J.-F. Grenouiller qui commente.

Dimanche 24 juin.

SORTIE ANNUELLE D'ETE

LES « AMIS DE VIENNE » ONT VISITE CARPENTRAS

Les « Amis de Vienne » ont été bien inspirés en choisissant l'ancienne capitale du Comtat Venaissin pour but de leur sortie annuelle d'été.

Un soleil méridional tempéré par un mistral modéré, un accueil chaleureux de l'érudit conservateur de la ville, M. B. Dubled, accompagné de Mme, un repas bien et rapidement servi, devaient combler de satisfaction les 75 participants du sympathique groupe viennois et donner une excellente ambiance à cette sortie.

L'horaire lui-même fut scrupuleusement respecté. Rassemblés dès 10 h. 30 devant le Musée Comtadin, les Viennois devaient se prêter aux exigences des photographes de la presse locale qui s'étaient déplacés en leur honneur.

Ils pouvaient ensuite, sous la conduite du Conservateur, parcourir successivement les salles du Musée, de l'exposition du Vieux Carpentras, récemment ouverte et enfin admirer les trésors du Musée Saubirats, où se trouve rassemblé, avec un goût parfait, un des plus beaux ensembles mobiliers de l'ancienne France.

Toiles de maîtres, dessins, objets familiers, faïences de Moustiers, tapisseries, meubles anciens, tout fut passé au crible avec esprit et compétence par le guide du jour qui témoigna dans ses commentaires, de sa grande érudition mais aussi de l'amour qu'il porte à son métier et aux trésors dont il a la charge.

Cette matinée bien remplie devait s'achever par la visite de la riche synagogue, qui permit à M. Dubled d'esquisser pour les « Amis de Vienne », un schéma de l'histoire de la ville : fief et ville de séjour des Papes d'Avignon, mais aussi siège d'une Communauté israélite qui a apporté ce très intéressant monument religieux que les Viennois visitèrent avec d'autant plus d'intérêt qu'il en est peu d'autres semblables en France.

La vaste salle à manger du Marché d'Intérêt National, devait permettre à tous de s'y installer et d'apprécier un repas bien servi.

L'extérieur de la cathédrale Saint-Siffrein, visitée en premier lieu, l'après-midi, devait un peu décevoir nos compatriotes, par trop habitués à l'importance et à la somptuosité de Saint-Maurice de Vienne, mais la visite de l'intérieur, richement décoré, du trésor et du Musée d'art sacré, effaçait rapidement cette première impression.

Le Musée lapidaire et ses collections intéressèrent ensuite particulièrement les amateurs d'antiquités gallo-romaines.

Le Palais de Justice, en cours de restauration, ne put être admiré que de l'extérieur. L'Hôtel-Dieu, par contre, avec son escalier monumental, ses rampes de fer forgé, sa chapelle et surtout son admirable pharmacie du XVIII[e] siècle, fit l'admiration de chacun.

Une très agréable sortie à l'actif des « Amis de Vienne » qui purent encore pour la plupart, après une journée bien remplie, admirer rapidement au retour, Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Mardi 17 juillet.

LES « AMIS DE VIENNE » ONT ACCUEILLI LES JEUNES GENS DES ECHANGES INTERNATIONAUX

Selon une tradition bien établie, les « Amis de Vienne » ont accueilli, en fin d'après-midi, jeunes garçons et jeunes filles des « Echanges Internationaux », dans le cloître de Saint-André-le-Bas.

Pour la Société, c'est l'occasion de participer à la mission internationale que se donne depuis de nombreuses années, la Ville de Vienne, grâce à l'activité de M. Edouard Frossard, dont il faut louer l'action féconde, représenté à cette réception par M. Alain Reguillon qui l'assiste dans cette tâche, sous l'autorité de M. Gérald Eudeline, président des Echanges.

Au nom des « Amis de Vienne », qu'il représentait, M. Charles Frécon, s'adressant à ses jeunes hôtes, leur disait : « Ce n'est pas un hasard si nous sommes rassemblée à l'ombre de ce cloître millénaire d'une ancienne abbaye. Cet admirable décor rappelle que notre Société participe depuis l'aube de ce siècle, à la restauration, à la sauvegarde et à la renommée des anciens monuments qui, à des époques différentes, ont marqué l'influence de notre cité ».

Evoquant plus spécialement les Echanges, Me Frécon remarquait que c'est en s'ouvrant les unes aux autres, que les jeunesses des villes jumelées, pourront collaborer à la construction de l'Europe, gage indispensable de paix.

En conclusion, la visite et la connaissance de nos monuments de l'Antiquité, du Moyen Age ou de la Renaissance, nous apprennent que nous sommes nourris de la même foi, ce qui doit nous aider à accomplir les tâches neuves qui sont celles de notre génération.

Samedi 22 septembre.

LES « AMIS DE VIENNE » EN VISITE A VIRIEU

La sortie d'automne avait pour but la visite du beau château de Virieu.

Les très nombreux participants venus par le car et une vingtaine de voitures particulières se groupaient au début de ce magnifique après-midi ensoleillé devant la porte monumentale de la cour d'honneur,, où les attendait Mme de Virieu. Ce fut d'abord l'histoire du château qui fut évoquée, puis la visite très détaillée de cette magnifique demeure suivie avec beaucoup d'intérêt, mais qu'il est impossible de résumer, comme de décrire la superbe ordonnance des salons et chambres aux meubles splendides, anciennes cuisines avec immense cheminée, bibliothèque, chambre de Louis XIII au plafond d'époque très bien conservé, tapisseries des Flandres et tableaux des XVIIe et XVIIIe siècles.

Inlassablement, pendant plus de deux heures, Mme de Virieu répondait avec gentillesse et dévouement aux innombrables questions qui

lui furent posées ; elle fut chaleureusement remerciée par le président Marcel Gourdant et les membres du bureau des « Amis de Vienne ».

Beaucoup s'attardèrent sur les terrasses du grand parc pour jouir du coucher de soleil, cependant que quelques voitures firent halte à La Tour-du-Pin pour admirer le beau tryptique de l'église, restauré avec art et présenté avec un éclairage qui met parfaitement en valeur les riches coloris de ses très beaux panneaux.

Mercredi 3 octobre.

EXPOSE DE M. MARCEL PAILLARET SUR LE COMTE GIRART DE VIENNE

Girart de Vienne, appelé souvent Girart de Roussillon, évoque généralement le héros de plusieurs chansons de gestes.

L'histoire nous le décrit comme un grand seigneur rhénan devenu comte de Viennois et de Lyonnais, puis régent du Royaume de Provence englobant tout le Sud-Est de la France contemporaine avec le Viennois et le Lyonnais, avec Vienne comme capitale (843 à 870).

Avec un jeune roi malade, puis un autre résidant au loin, il fut pratiquement indépendant. Il sut, au cours de 27 années, gouverner avec sagesse et diplomatie, mais avec fermeté envers les ambitieux et les envahisseurs barbares. Dans cette période difficile de la dislocation du grand Empire de Charlemagne, il sut avant tout maintenir sans défaillance son dévouement et sa fidélité à l'égard du souverain qu'il s'était donné et de ses fils qui lui succédèrent.

Cela le conduisit à sa propre défaite en 870 au siège de Vienne par Charles le Chauve.

Ses qualités éminemment chevaleresques jointes à sa grande piété — il fonda en particulier le monastère de Vézelay — expliquent que trois siècles après on ait chanté les exploits de Girart de Vienne en même temps que ceux du grand empereur Charlemagne.

Le rapprochement entre l'histoire et la légende est curieux ; il est intéressant aussi de retrouver dans le texte du poème épique les monuments et les lieux où l'auteur fait se dérouler les événements du siège de Vienne.

Cette conférence sur un personnage peu connu de l'histoire de Vienne, clairement exposée, a obtenu un réel succès et l'orateur fut vivement félicité par ses auditeurs.

Mercredi 7 novembre.

RETROSPECTIVE DES SORTIES DES « AMIS DE VIENNE » PAR M. JEAN PERRIOLAT

La réunion de 6 à 7 du 7 novembre a permis aux participants de revoir, grâce aux belles diapositives de M. Jean Perriolat, les intéressant sites visités au cours des dernières quinze années ; la première sortie

d'été après la guerre à Crémieu, aux châteaux de Dizimieu, Serrières, de Trept et Brangues, visites commentées par le regretté secrétaire P. Gien et le président d'honneur Ch. Jaillet.

Parmi les autres projections particulièrement réussies on a revu avec plaisir la promenade en Beaujolais avec le beau château de Vauxrenard où les sociétaires furent reçus par la famille de Longevialle, demeure où est conservé le souvenir du baron de Richemond et son tombeau ; ce personnage légendaire n'avait pu être reconnu comme le véritable dauphin de France Louis XVII. Une dégustation de Beaujolais dans les chais de la propriété avait créé une joyeuse ambiance pour continuer et admirer le cloître roman et la belle église de Salles, la maison natale de Claude Bernard à Saint-Julien et l'après-midi le château de Fareins.

Furent ensuite évoqués le Bas-Bugey : la forteresse des Allymes, Ambronay, le Forez, Surry-le-Comtal, Veauche, Montbrison, Saint-Rambert-sur-Loire, Uzès, Charlieu, etc...

Mercredi 5 décembre.

UN EXPOSE DE M. L. BOISSET A LA SOCIETE LES « AMIS DE VIENNE »

Mercredi 5 décembre, M. L. Boisset présentait un exposé intitulé : « Aspects de la vie religieuse à Vienne au XIII[e] siècle[s] ». Comme cité épiscopale et métropole d'une province ecclésiastique étendue du Léman au Vivarais, Vienne tenait un rôle religieux non négligeable. L'archevêque étant comte de la ville, son pouvoir temporel éveillait des rivalités d'influence. Dans une société où les domaines religieux et profane étaient très mêlés, traditions, fêtes, pratique des sacrements ponctuaient la vie des fidèles ; pourtant, une mentalité nouvelle, parmi les citoyens bénéficiant des libertés communales, était plus favorable aux nouveautés apportées par les ordres mendiants. Certaines catégories sociales, juifs ou vaudois par exemple, étaient tenues à l'écart des manifestations plus officielles du culte. Des interventions de l'auditoire complétaient cet aperçu.

Cet exposé très clair et très documenté de M. L. Boisset sur une période peu connue de notre histoire locale, fut vivement apprécié et très applaudi de l'auditoire.

DEUXIEME PARTIE

REGARDS SUR VIENNE DE 1973

— Vienne qui change, par B. RICHARD.
— Le Théâtre Municipal rouvre ses portes, par J. GUYAMIER.
— Pleins feux sur Saint-Maurice, par R. REVOL.
— La saison archéologique, par A. PELLETIER.
— Les livres, F. RENAUD-J. GARON.
— Mémoires et Thèses, J. BOUVARD, M. GOURDANT.
— La Poésie, J. BOUVARD-M. GOURDANT.
— La Peinture, par L. RAIBAUD.
— La Musique, par Mme CHAPUY-RAGUIN.
— La Dante Allighieri, par Mlle E. JOSSIER.

Il ne saurait être question, dans le cadre restreint de ce bulletin, de faire un tour d'horizon complet des événements littéraires et artistiques qui se sont déroulés en notre ville en 1973. Il ne saurait pas davantage être question de relater dans le détail son évolution urbaine.

Quelques aspects seulement de sa vie culturelle et des transformations qu'elle connaît pourront être évoqués. Ainsi sur le plan littéraire, avons-nous dû nous en tenir aux seules publications de nos sociétaires et à celles qui touchent de près nos activités.

La plupart de ces rubriques ont eu pour rédacteurs nos sociétaires et amis, nous les remercions très sincèrement de leur collaboration bénévole, même si parfois leur esprit critique et la franchise avec laquelle ils s'expriment, leur permet d'avancer des opinions dont nous ne saurions tous être solidaires.

Vienne qui change

Les Viennois ont pris conscience depuis quelques mois déjà des transformations importantes que le quartier de Saint-Martin-Cuvière allait subir : la presse a relaté les démolitions qui étaient entreprises, les élus ont provoqué des réunions d'information sur l'avenir du quartier. Cependant, malgré tout, les Viennois ne semblent pas avoir une connaissance précise de ce qui est entrepris :

Pourquoi ce quartier a-t-il été choisi ? Quels sont les objectifs de cette opération d'urbanisme que l'on appelle rénovation ? Quelles sont les solutions adoptées face aux nombreux problèmes qu'elle pose ? Autant de questions qui méritent ces quelques lignes.

La prise de conscience des problèmes de rénovation que posaient les quartiers de Cuvière et Saint-Martin a eu pour origine, comme c'est souvent le cas, un problème de voirie. En effet, l'extension de Vienne vers l'Est provoque un trafic intense le long de la Gère et rend de plus en plus invivable les habitations du bord de la rue Lafayette et la Nationale 502.

Depuis plusieurs années un détournement de la circulation automobile était prévu et un début de solution à ce problème était apporté par la création de la route neuve. Le raccordement de cette voie à l'axe principal de la circulation devenait impératif et le tracé adopté traversait le quartier de Cuvière. La question se posait alors : allait-on assister à une simple opération de voirie avec construction de viaduc et de voie express ? ou bien allait-on de façon plus ambitieuse, envisager un organisme nouveau ?

Une opération de rénovation comporte un programme aux nombreuses données complexes. En effet, si elle doit avoir toutes les qualités d'un urbanisme contemporain (lumière, circulation piétonnières et automobiles aisées, confort, calme, espace) doit en plus respecter l'environnement urbain et même le mettre en valeur par des restaurations et des aménagements. A ces problèmes urbanistiques et architecturaux, il faut ajouter les problèmes sociaux et humains : la nécessité par exemple de reloger

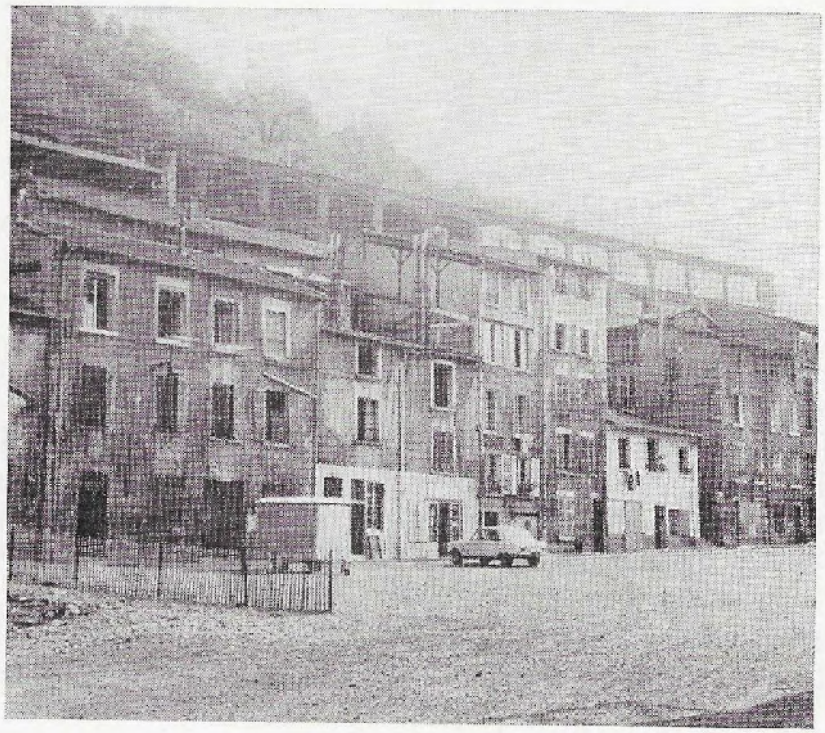

Saint-Martin
La première phase d'une opération tiroir.

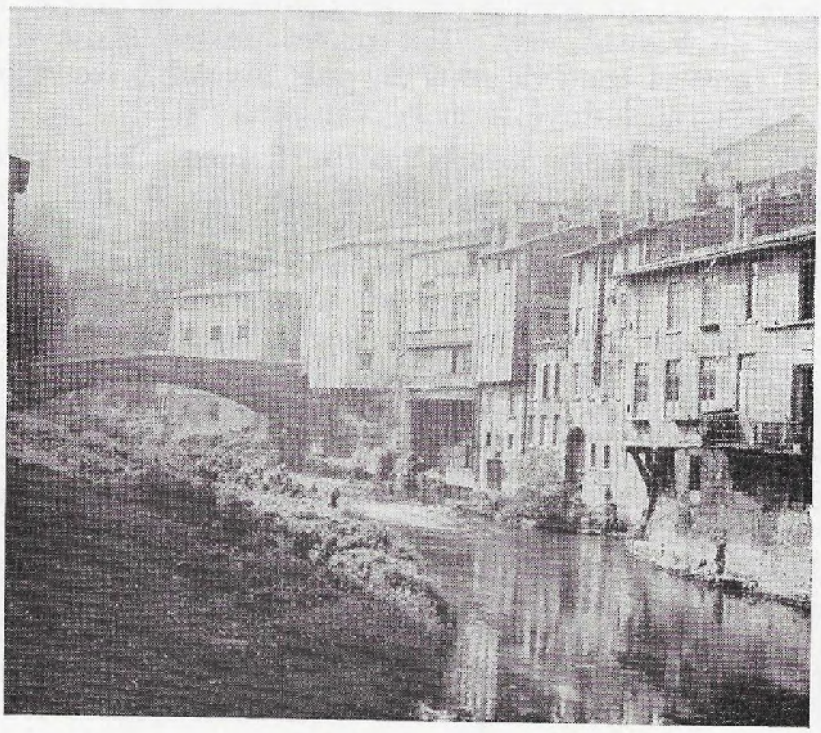

Saint-Martin
Les anciens et pittoresques immeubles seront restaurés.

(*Clichés Perriolat*)

La montée des Epies
Les immeubles ont disparu.
La fontaine ancienne sera remontée.

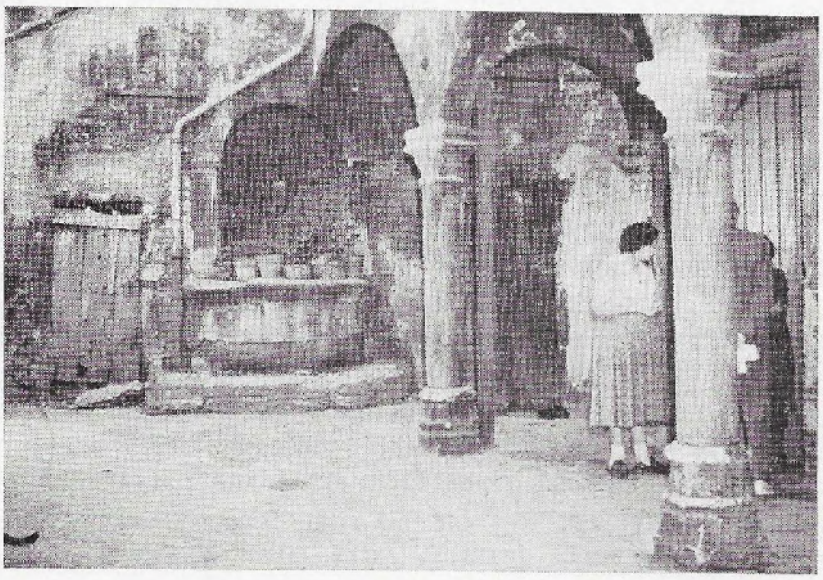

Ce qui a disparu
Une cour intérieure, rue Cuvière, nos 16 et 18

(*Clichés Perriolat*)

dans les meilleures conditions et les plus brefs délais, les personnes touchées par les démolitions, surtout les personnes âgées pour lesquelles un déménagement et une adaptation dans un autre quartier restent toujours difficiles.

L'opération ainsi définie et envisagée comporte deux points : l'un à « Saint-Martin » dans un espace libre entre l'église, la rue des Colonnes et la rue de Gère ; l'autre dans le quartier dit « Cuvière » parce qu'il a comme épine dorsale l'actuelle rue Cuvière.

Dans le quartier Saint-Martin, quatre bâtiments délimitent un espace pour piétons. Ceux-ci parviennent à ces espaces aménagés par les rez-de-chaussée des immeubles où sont prévus les équipements sociaux nécessaires.

Ces bâtiments comportent 114 logements à loyers modérés. Ceci montre la faible importance de cette première phase par rapport à la dimension du quartier mais permettra dans un avenir que l'on souhaite proche de libérer d'autres espaces. Ce petit noyau sera donc le point de départ de tout un quartier nouveau en direction de la rue Drapière avec même un détournement de la Nationale 502.

La topographie des lieux dans le quartier Cuvière est essentiellement différente. L'espace rendu libre est emprisonné par le nouveau CD 41, la voie ferrée, le mur de Saint-Charles et la Gère. Les problèmes sont issus de ces caractéristiques ainsi que de la pente du terrain vers une orientation défavorable. Il fallait pour Cuvière une vraie unité de voisinage en recherchant les meilleures liaisons possibles avec les quartiers environnants. Une première tranche de 69 logements à loyers modérés va débuter.

L'architecture envisagée comprendra des immeubles qui ne seront pas une servile image de l'habitat détruit. Ils auront une architecture contemporaine mais avec une recherche d'harmonie par le rythme, par la diversité et surtout par les colorations. Il est certain que ces volumes ne prendront leur pleine valeur que lorsque le quartier aura franchi les deux premières étapes. Le détournement de la Nationale 502 permettra de rendre aux piétons l'accès au vieux pont et aux rives de la Gère. Il est souhaitable de rendre à ce cours d'eau son rôle d'élément d'attrait au détriment de son rôle d'égoût à ciel ouvert. Un effort particulier a donc été décidé pour que ce pont du XV[e] siècle, côté Cuvière, soit remis en valeur par la restauration des anciens immeubles pittoresques (mais dans quel état !).

L'opération Saint-Martin-Cuvière est l'exemple d'une opération difficile mais qu'il faut réussir sous peine de compro-

mettre pour longtemps la vie d'un quartier, l'esprit de l'urbanisme nouveau sera sensible plus vite à Cuvière. Encore faudra-t-il laisser à la vie le temps de s'installer à nouveau après cette longue période inhumaine des travaux, avant de savoir si la rénovation de ces quartiers reçoit l'approbation de ses habitants et des Viennois. C'est ce qu'espèrent tous ceux qui ont décidé, entrepris et collaboré.

Bruno RICHARD.
Architecte-Urbaniste.

Notre théâtre à rouvert ses portes

Les travaux de remise en état du Théâtre Municipal se sont terminés au début du mois de janvier.

Les très belles décorations de la salle protégée par les Beaux Arts ont été restaurées avec un soin tout particulier, les fauteuils dont l'installation remontait à 1930 ont été remplacés par d'autres aux lignes beaucoup plus esthétiques et plus confortables et les murs ont été revêtus de moquette.

Le hall d'entrée également rénové est plus accueillant et est agrémenté en permanence d'expositions de photos d'art.

Le public viennois, longtemps privé de son Théâtre, semble heureux de le retrouver à l'occasion des Soirées Théâtrales et Musicales qu'il a toujours affectionnées.

C'est par un magnifique Récital de Nana Mouskouri qu'a débuté la Saison.

Depuis, la Compagnie Sacha Pitoeff est venue présenter, avec succès « *La Mouette de Tchekov* », les Soirées succèdent aux Soirées et peu à peu le Théâtre reprend vie.

En conclusion, la réouverture du Théâtre, rendue possible grâce aux importants travaux que la Municipalité a décidé d'entreprendre, permettra à notre Ville de conserver son rang dans le domaine artistique.

Jacques GUYAMIER.

Pleins feux sur la Cathédrale Saint-Maurice

Depuis plusieurs années, la Cathédrale Saint-Maurice est l'objet de travaux de restauration. Il est apparu opportun, à la Municipalité, de profiter de cette importante et bénéfique restauration pour attirer l'attention des Viennois et des visiteurs de passage sur la beauté de ce monument.

Ceux qui, à l'occasion de leur voyage à travers la France, s'arrêtent volontiers pour admirer le patrimoine artistique que nous ont légué les générations passées, ont pu constater qu'une visite nocturne présente un intérêt tout particulier, à condition bien sûr que les monuments soient éclairés. La lumière artificielle souligne les parties les plus caractéristiques d'un édifice en leur donnant un relief tout particulier, elle en fait ressortir toute la richesse.

Un peu partout en France, les responsables locaux se sont attachés à cette politique de mise en valeur du patrimoine artistique et tout le monde connaît les spectacles « Son et Lumière » qui associent les commentaires historiques et artistiques à la musique et la lumière. En général, l'effet de lumière est statique, c'est-à-dire qu'une fois pour toutes, on choisit l'angle d'éclairage.

L'animation lumineuse de la Cathédrale comporte en réalité deux effets superposés. La mise en valeur des galeries, vitraux, rosaces latérales, fenêtres et grandes baies des tours se fait à l'intensité près de manière statique, cependant que trois batteries de projecteurs sont chargées de l'effet dynamique.

Les deux niveaux de parapets, finement sculptés, sont dégagés de la façade par une série de projecteurs à iode disposés de telle sorte que le flux lumineux en fasse ressortir les motifs par différence de teinte. Dix projecteurs assurent cet effet.

Les vitraux des rosaces centrale et latérales sont éclairés de l'intérieur. Cet éclairage fait apparaître les couleurs très pures du verre où dominent un rouge profond et un bleu azur.

Les tours Nord et Sud sont mises en relief par six projecteurs. De même, les fenêtres et grandes baies des tours sont éclairées par des sources lumineuses placées en dessous de chaque série d'ouvertures.

Sur cet éclairage ponctuel de base que nous venons de décrire, a été adjoint un éclairage général de la façade chargé de la fonction dynamique répartie en trois batteries.

Une première batterie disposée au-dessus du n° 15 de la place Saint-Maurice est chargée d'éclairer la tour Nord et la partie centrale de la façade, une seconde installée au même point a le même objectif mais la source lumineuse est équipée de filtres jaunes. Quant à la troisième batterie située au-dessus du n° 22 de la place Saint-Maurice, elle est chargée de l'éclairage de la tour Sud.

La programmation de cet ensemble de projecteurs conduit aux effets lumineux suivants :

— montée et descente lente d'environ 10 secondes des effets blancs des batteries Nord et Sud. L'ensemble des éclairages fixes s'estompe pour disparaître lorsque les circuits latéraux atteignent 100 % et réapparaissent lors de la retombée de ces circuits.

— le cycle de la seconde batterie, beaucoup plus lent que les deux précédents (environ 20 secondes) superpose sa couleur dorée et provoque un changement de ton général de l'édifice en soulignant la couleur du matériau.

Les cycles ont été volontairement non synchronisés pour éviter une répétition cyclique trop courte. On obtient, au contraire, une impression de grande variété et des effets qui retiennent longtemps l'attention.

L'installation a été exécutée par l'Entreprise Piron sous le contrôle et la direction des Services techniques municipaux, en collaboration avec la Société Philips, auteur du projet et fournisseur du matériel.

L'ensemble électrique mis en place comporte 38 projecteurs équipés de leur grille de dépilement, de leur filtre et de leur lampe à iode, trois gradateurs pour les batteries, une commande dynamique de l'ensemble. La puissance intallée est de 60 kw, la longueur développée des câbles dépasse 670 mètres.

L'admirable façade de la Cathédrale Saint-Maurice a reçu un habillage lumineux qui, tout en estompant les injures du temps et des hommes, profite de la complicité de la nuit et de la lumière pour mettre en relief tout ce qui en fait la beauté.

R. Revol.

Directeur des Services Techniques de la Ville de Vienne.

La saison archéologique à Vienne en 1973

Qui s'étonnera d'apprendre, lorsqu'on connaît la richesse de la ville en antiquités romaines, qu'en 1973 les activités archéologiques ont été, à Vienne, très importantes. L'année écoulée a vu, en particulier, la poursuite du dégagement de l'Odéon et la reprise des fouilles au sanctuaire de Gybèle.

A l'odéon, la campagne de fouilles de l'été succédait à trois années de travaux conduits par nos amis Québécois, sous la direction du professeur Pierre Senay. Notre effort a porté essentiellement sur deux secteurs : le mur circulaire de la *cavea* et les coulisses occidentales.

Avec la collaboration de l'Entreprise Crémona qui s'est chargée du « gros œuvre », le mur circulaire qui clôt les gradins a été dégagé entre la porte axiale et la porte orientale, soit sur une longueur de 27 mètres (fig. 1). Il était recouvert par une couche de terre épaisse de 5 mètres. La mur qui atteint encore, par endroits, la hauteur de 4,35 m est parfaitement conservé dans sa partie inférieure ; vers le haut, il est beaucoup plus dégradé et le parement a partout disparu. Il s'agit d'une construction formée d'un blocage de pierres et de mortier qu'encadrent deux parements en moellons assez irréguliers mais entre lesquels les maçons ont tracé au fer de faux joints imitant un petit appareil. En outre, un chaînage de deux rangs de briques apparaît aux deux tiers de la hauteur.

Le mur est longé, à l'extérieur, par un couloir dallé qui desservait trois portes, dont deux subsistent : la porte axiale large de 2,40 m et la porte orientale large de 2,50 m. On peut voir encore, pour chacune d'elles, les pierres d'angle en calcaire. Ce couloir a été dégagé partiellement sur une largeur de 2 m. Si nous le comparons à celui qui existe à l'odéon de Lyon, cette largeur pouvait atteindre 5 m, jusqu'à un second mur parallèle au premier et dont l'emplacement sera recherché cette année. Le couloir était pavé de grandes dalles de calcaire dont un certain nombre a été conservé. Au droit de la porte axiale, il devait ou bien s'élargir, ou bien s'interrompre, car sa largeur dépasse 5 m. On peut penser qu'il existait une porte percée dans le mur

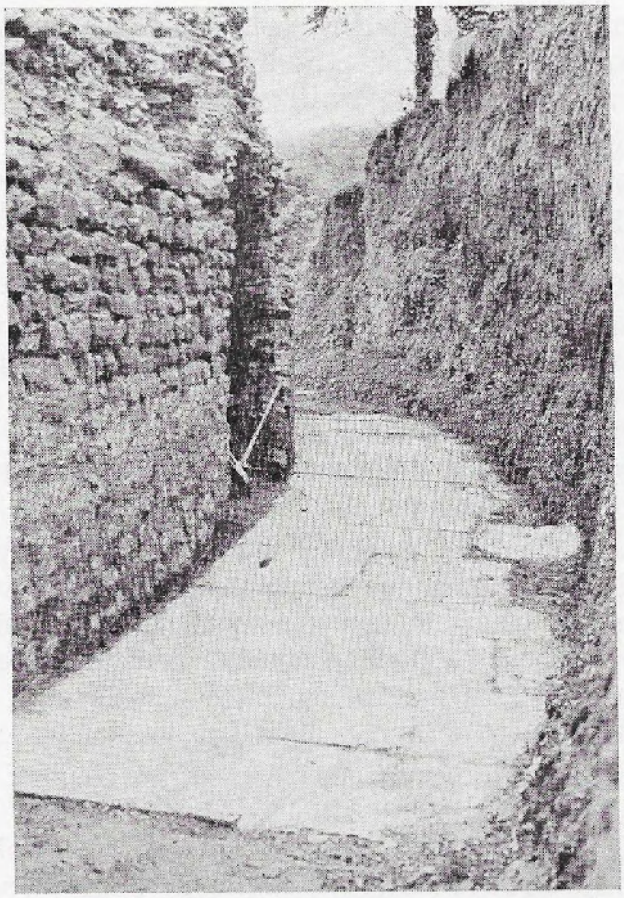

Fig. 1. — Odéon. Mur circulaire de la *cavea* et couloir.

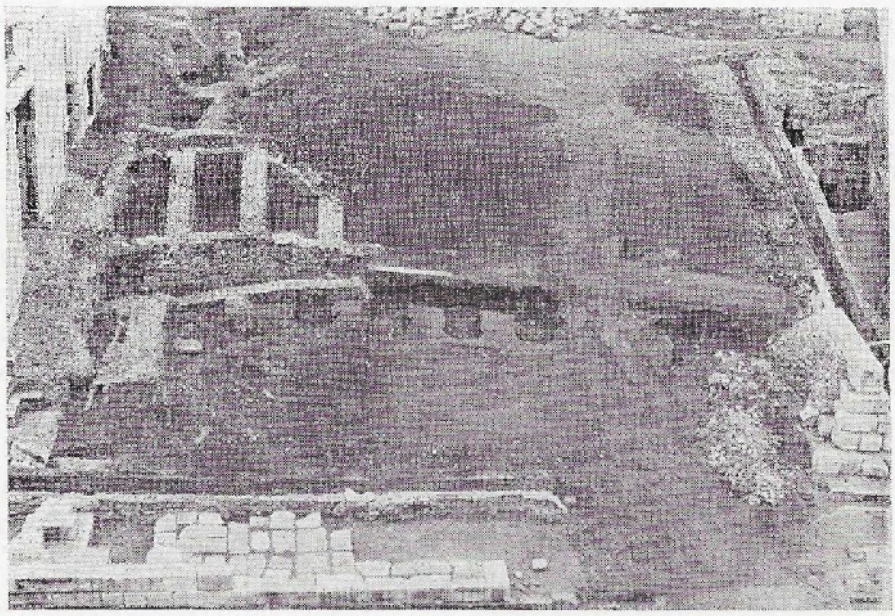

Fig. 2. — Théâtre des Mystères de Cybèle. En cours de restauration.

(*Clichés Pelletier*)

externe du couloir, mettant directement en communication celui-ci avec une rue de la cité. Cette hypothèse sera vérifiée lors de la prochaine campagne de fouilles.

Les coulisses qui jouxtent la scène à l'Ouest présentent le même plan que celles de l'Est fouillées les années précédentes. Elles se composent de trois salles. Du grand couloir qui donne accès à l'*orchestra*, on pénètre dans une première salle de 9,33 m × 8,05 m de dimensions. On passe ensuite dans deux autres salles qui communiquent entre elles et qui sont situées à l'Est de la première. La porte de communication entre la salle 1 et la salle 2 a été obstruée, à un certain moment, par un massif de maçonnerie. Dans la salle 3, une porte ouvre sur un étroit couloir qui passe derrière le mur de fond de la scène et rejoint les coulisses orientales.

Ainsi peu à peu se précise notre connaissance de l'odéon de Vienne. Cette année, les travaux porteront essentiellement sur le dégagement du mur externe du couloir qui ceinture le mur circulaire de la *cavea* et de l'escalier qui, du bas de l'odéon, dessert le couloir.

Au sanctuaire de Cybèle, où les fouilles avaient été abandonnées depuis plusieurs années, un sondage a été entrepris au pied du grand mur Nord du théâtre des Mystères. Ce sondage a révélé la présence d'une construction du I^er^ siècle av. J.C., dont il subsiste deux murs à chaînages de briques, recouverts plus tard par ceux du théâtre. A leur pied, est apparu un dépotoir d'époque augustéenne qui contenait un matériel particulièrement abondant : matériaux de construction (poutres, briques, tuiles), fragments de revêtements muraux, objets de la vie quotidienne (céramique, verre), monnaies, reliefs de repas (huîtres, bovins, sangliers). Ce dépotoir reposait sur une épaisse couche d'alluvions déposées par le ruisseau de Saint-Marcel qui coule à proximité, lors d'une crue qui détruisit la construction à chaînages de briques et dont nous avions, précédemment, découvert sur le chantier d'autres traces.

En dépit de ces résultats, l'intérêt se concentre, maintenant, sur la restauration du sanctuaire de Cybèle, que les Viennois attendent, avec impatience, depuis de nombreuses années. La première tranche de travaux a commencé à l'automne dernier (fig. 2). Elle porte sur la restauration du théâtre des Mystères et comprend deux éléments : reconstruction partielle du mur méridional grâce aux pierres retrouvées sur le chantier ; reconstitution des gradins sous la forme d'un talus gazonné interrompu par une série de paliers superposés. Que l'on ne s'y trompe pas ! Nous ne cherchons pas à faire du neuf, nous

ne reconstruisons pas abusivement ; nous voulons simplement que le visiteur puisse plus facilement se représenter l'état originel du monument. Nous pensons ainsi être dans le vrai.

L'activité archéologique ne s'est pas limitée à ces deux chantiers. Sur le Mont Salomon, les fouilles de la Bâtie se sont poursuivies avec succès, grâce à la bienveillante compréhension de M. Célette et au travail de M. Demotz qui, dans les communs du château, a découvert une citerne et un squelette, tandis que, près de l'hôpital, lors de l'élargissement de la route qui conduit au lotissement des Guillemottes, un nouveau tronçon de la grande enceinte était mis au jour. Enfin, à Saint-Romain-en-Gal, parallèlement aux travaux de restauration, une fouille entreprise par le Touring Club dans le sous-sol de la maison aux dieux Océans, a révélé la présence d'une maison antérieure à celle-ci et dont la disposition des pièces est très différente.

Pour clore ce bilan très fructueux, je voudrais parler d'un événement très récent : dans sa séance du 21 décembre 1973, le Conseil municipal de Vienne a décidé la création d'un Centre archéologique municipal et d'un laboratoire associé de restauration d'objets en terre cuite et en métal. Cette décision n'est, en fait, que la reconnaissance officielle du C.R.E.A. fondé en 1962 par M. Chapotat et installé depuis deux ans à l'ancien lycée de filles (adresse : 6, rue André-Colombier). Elle montre cependant tout l'intérêt que la nouvelle équipe municipale porte au développement de l'archéologie locale et régionale. En mettant à la disposition du laboratoire de restauration un personnel semi-permanent, en débloquant des crédits de fonctionnement, la municipalité affirme son désir de voir se réaliser un travail effectif dont les vitrines du musée des Beaux-Arts offriront bientôt le témoignage.

Ce nouveau départ pris par le Centre de Recherches et d'Etudes Archologiques de Vienne augure bien des futurs développements que devrait connaître, dans les années à venir, l'archéologie viennoise.

André Pelletier,
Directeur du C.R.E.A.
de Vienne.

Les Livres

HISTOIRE DU DAUPHINE

Editions Privat, Toulouse, 1973, 486 p., 85 F.
sous la direction de Bernard BLIGNY.

Toute leur vie, les deux plus grands historiens français du XX[e] siècle, Marc Bloch et Lucien Febvre, ont lutté pour que l'étude de l'Histoire ne soit pas limitée à l'événementiel, à « l'écume des choses » comme disait Paul Valéry, mais pour qu'elle soit une Histoire totale. Entendons par là une Histoire où les hommes sont envisagés dans leur plénitude : avec leurs mentalités et leurs croyances, avec leur esprit inventif qui permet de s'accommoder de l'environnement géographique ou de le dominer, avec leurs labeurs quotidiens, avec leurs rapports de forces, proches ou lointains, en bref avec leurs peines, leurs peurs, leurs joies, leurs colères, leurs espoirs.

Partout en France depuis quarante ans, des chercheurs ont entrepris de défricher dans cette optique le champ immense de notre Histoire et ont publié leurs résultats sous forme d'articles dans des revues spécialisées ou d'ouvrages plus ou moins copieux. Récemment, Philippe Wolff, de l'Université de Toulouse, imagina de regrouper dans le cadre provincial ces travaux disséminés et savants qui renouvellent en profondeur la connaissance de notre passé : ainsi commença, sous sa direction, la publication d'Histoires de nos provinces, chaque fois confiées aux meilleurs spécialistes régionaux, et avec le double souci de présenter une Histoire totale de la province et de la rendre accessible à tous par une langue simple et claire.

Une douzaine de provinces avaient déjà reçu cette nouvelle vision de leur Histoire lorsqu'en octobre dernier sortit des presses des éditions Privat à Toulouse l'ouvrage que nous attendions avec impatience : l'Histoire du Dauphiné, sous la direction de M. Bligny, professeur d'Histoire du Moyen Age à l'Université de Grenoble.

Le premier mérite de ce livre de 400 pages est de combler une lacune, car nous n'avions pas d'Histoire récente de notre province, hormis la très brève esquisse de G. Letonnelier parue en 1945 dans la collection Que sais-je ?, et refondue en 1972 par les soins de P. Dreyfus.

L'ouvrage est un travail d'équipe dû à dix collaborateurs : la géographie l'enserre étroitement pour bien montrer l'intime relation de la terre et des hommes ; il s'ouvre, en effet, par un chapitre de présentation du « pais de Dauphiné » et s'achève sur une brillante analyse des problèmes économiques actuels de notre province. Les treize autres chapitres sont proprement historiques et ne peuvent évidemment se résumer ici, tant leur texte est dense. Rien n'est négligé, pas même l'évocation de problèmes encore mal résolus et qui attendent leurs chercheurs, tels la

personnalité de ces grands commis de l'Etat aux immenses pouvoirs et à l'action administrative efficace qu'étaient les intendants de la généralité de Grenoble au XVIII[e] siècle (cf. page 304).

Tant d'auteurs pour un seul ouvrage eût pu faire craindre une certaine hétérogénéité de l'ensemble du livre. L'action du coryphée, M. Bligny, a permis l'unité nécessaire, qui se manifeste en particulier par la clarté du texte, sa lecture facile, et par l'évocation toujours vivante et très vite fascinante des temps les plus reculés comme des plus proches. Cette Histoire du Dauphiné constitue par conséquent, et pour longtemps sans aucun doute, l'instrument indispensable à tout Dauphinois ayant la curiosité de savoir comment ont vécu, souffert et aimé les hommes qui l'ont précédé sur notre sol. Pour un Viennois, ce livre magistral devient l'obligatoire moyen de bien connaître sa propre ville, car Vienne a toujours vécu, forcément, en symbiose avec tout le Dauphiné.

Mais naturellement notre ville même de Vienne tient dans ce gros ouvrage la place qu'elle mérite : la Vienne antique d'abord et bien sûr, dont la connaissance, renouvelée par les dernières fouilles et publications de MM. Pelletier, Tourrenc et Chapotat, n'échappe pas à la vigilance de M. Laronde, l'auteur du chapitre sur le Dauphiné gallo-romain, mais aussi la Vienne de tous les âges, si prodigieusement riche d'Histoire religieuse, économique et sociale, avec ses puissants archevêques, ses nombreuses fabriques où se travaillaient le métal et la laine, ses luttes ouvrières ardentes pour plus de justice sociale.

C'est pourquoi je formulerai en conclusion un seul vœu : que cette grande et passionnante Histoire du Dauphiné de M. Bligny trouve dans notre région l'accueil enthousiaste qu'elle mérite, pour le meilleur enrichissement de chacun d'entre nous et afin que les auteurs ainsi stimulés, donnent à leur livre la suite logique que dans d'autres provinces françaises elle a déjà eue, savoir un second ouvrage, complémentaire, qui regrouperait les plus importants Documents de l'Histoire du Dauphiné.

François RENAUD.

UN DAUPHINOIS OTAGE DE LA COMMUNE
LE PRESIDENT BONJEAN
1804 - 1871

par Germaine PEYRON-MONTAGNON
Lauréate de l'Académie Française.

L'auteur a consacré une partie de son œuvre littéraire qui est considérable à la biographie de personnalités dauphinoises, attachantes et souvent peu connues ; dans une série d'études publiées dans le bulletin d'archéologie de la Drôme, elle a évoqué la vie des Généraux Drômois de la Révolution et de l'Empire qui fera l'objet d'une prochaine édition.

Son ouvrage sur le Président Bonjean, « cet inconnu célèbre en sa propre région », comme elle l'écrit dans son avant-propos lui a fourni l'occasion de patientes recherches fort intéressantes pour les amateurs d'histoire dauphinoise. En effet, dans la première partie « sur les chemins ascendants », nous faisons connaissance avec cette famille Bonjean originaire de Savoie, dont les nombreux rameaux ont laissé des

descendants dans cette province. Une autre branche de la maîtresse souche vint s'implanter à Vienne en la personne d'Amédée Bonjean qui succéda à son beau-père Etienne Richier comme maître-orfèvre en 1752 ; elle s'est perpétuée en notre ville jusqu'à nos jours, ainsi qu'à Lyon et Grenoble ; son seizième fils Louis Bernard s'installe vers 1795 à Valence comme maître-orfèvre, place des Clercs et le 6 décembre 1804 naissait son troisième enfant, le futur président ; orphelin de bonne heure, il vit des années difficiles comme étudiant en droit à Paris, mais grâce à sa volonté et à son travail, réussit brillamment sa licence, son doctorat en droit. En 1837 il peut acquérir de ses deniers une charge d'avocat à la Cour de Cassation pour accéder par la suite à la présidence.

Il ne nous est pas possible de donner ici une analyse exhaustive de ce livre remarquable dont nous conseillons la lecture à tous nos amis, car si la première partie nous apprend maints détails inédits sur des événements de l'histoire régionale, en suivant la carrière ascendante de son héros, Mme Peyron a brossé une véritable fresque historique allant de la grande révolution aux désastres de 1871.

Les pages consacrées aux tristes et sanglants événements de la commune et au sacrifice suprême des otages sont écrites à la fois avec beaucoup d'émotion et d'impartialité. Malgré l'abondance et la rigueur de la documentation historique la vivacité du style en rend la lecture facile et passionnante.

Imprimé sur les presses de l'Imprimerie Sorepi, ce livre est bien présenté. Préfacé en termes excellents par M. Jacques de Font-Réaulx, archiviste honoraire, correspondant de l'Institut, nous ne pouvons trouver de meilleure conclusions à cette rapide analyse que celle de l'éminent préfacier : « Le sujet était digne de son auteur et l'auteur s'est montré digne de son sujet ».

En vente chez l'auteur à Tournon et en librairie.

J. G.

Thèses et Mémoires de fin d'Études

RECHERCHES SUR LES CANEVAS GEOMETRIQUES DES MOSAIQUES DE VIENNE

par Janine LANCHA

Mlle Janine LANCHA, assistante à l'Université Lyon II, a soutenu le 5 janvier 1974 sa thèse de troisième cycle sur le sujet suivant : *Recherches sur les canevas géométriques des mosaïques romaines de Vienne.* Le jury était composé de M. H. Metzger, professeur à l'Université Lyon II, président, de M. H. Stern, directeur de recherches au C.N.R.S. et rapporteur de la thèse, de M. R. Turcan, professeur à l'Université Lyon III, et de M. Mirabella-Roberti, surintendant des Antiquités de Lombardie et professeur à l'Université de Trieste. Mlle Lancha a obtenu le titre de docteur de troisième cycle à l'unanimité du jury avec la mention Très Bien.

Commencé en 1969 sous la direction de M. Henri Stern, l'éminent spécialiste de ces questions, le travail de Mlle Lancha ne se présente pas comme un catalogue mais comme une étude sur les mosaïques viennoises connues jusqu'ici. La documentation est entièrement renouvelée par rapport à l'*Inventaire des mosaïques de la Gaule*, paru en 1909 et dû à G. Lafaye. Compte tenu des lacunes ou erreurs de l'*Inventaire* et des découvertes postérieures à 1910, le nombre des mosaïques viennoises s'élève à 134 numéros, dont 97 sont connus par une illustration, en dépit des nombreuses destructions. L'*Inventaire* se bornait à reprendre les 18 planches de l'érudit lyonnais Artaud (*Mosaïques de Lyon et des départements méridionaux de la France*, Paris, 1818) et ne donnait que cinq photographies nouvelles. Un long travail d'établissement de la documentation a donc été nécessaire, qui n'aurait pas été possible sans l'aide constante et généreuse de M. J. Ruf, conservateur des Musées de Vienne, de la Mairie de Vienne, et de nombreux chercheurs viennois et lyonnais.

Cette exceptionnelle densité des mosaïques à Vienne signale la ville comme le plus grand site à mosaïques de la Gaule et attire l'attention tant par la richesse iconographique des pavements que par la variété des décors géométriques, sans parler de la variété des techniques utilisées : *opus tessellatum*, mais aussi *opus signinum*, *terrazzo-signinum* et *opus sectile*. La diffusion de la mosaïque de pavement dans les maisons privées à Vienne à l'époque romaine s'explique par l'existence d'ateliers actifs ayant un répertoire propre mais aussi et surtout par les ressources de la région viennoise en carrières d'où pouvaient être extraits les calcaires de couleurs variées nécessaires à la taille des tesselles.

Les douze canevas différents employés par les ateliers viennois montrent que les artisans mosaïstes viennois étaient capables de produire en série, sans grandes variations, un certain nombre de pavements. L'étude des canevas oblige d'emblée à rompre avec la conception qui voit en chaque mosaïque une œuvre d'art isolée et nous met en présence de séries homogènes et numériquement suffisantes pour que l'on puisse précisément parler de série. En effet, s'il y a lieu de penser que seulement 10 % des mosaïques de Vienne sont connues, comme c'est le cas dans la plupart des sites de Gaule, les pourcentages, même s'ils paraissent faibles eu égard au nombre de mosaïques actuellement connues, n'en sont pas moins significatifs : 23 mosaïques à quadrillage, 5 mosaïques à canevas d'étoiles à six losanges associées à des hexagones, 7 mosaïques à nid d'abeilles, 6 mosaïques à lignes de cercles et de carrés, 9 mosaïques à méandre formant des svastikas.

Six de ces canevas attirent particulièrement l'attention : le quadrillage de carrés à décor multiple, le quadrillage de bandes croisées, les étoiles à six losanges associées à des hexagones, le nid d'abeilles, les lignes de cercles et carrés, le méandre formant des svastikas. Traités à Vienne avec une remarquable homogénéité, ces six canevas sont aussi ceux dont la diffusion hors de Vienne est la plus significative du rayonnement des ateliers viennois.

L'étude de ces canevas a également fourni des points de repère pour une datation — qu'il faudra préciser avec d'autres critères stylistiques en l'absence regrettable de critères archéologiques — des pavements viennois, dans un période d'activité resserrée entre 25 et 225 de notre ère.

La méthode de travail des ateliers viennois qui a pu être ainsi définie trahit des contacts étroits et des échanges continuels avec les ateliers italiques, et en particulier les ateliers d'Italie du Nord, mais elle manifeste aussi, par la liberté des emprunts, l'originalité des ateliers viennois. En dépit du classicisme inhérent à tout décor géométrique, répétitif par définition, les mosaïques de Vienne sont remarquables par la préco-

cité de leur apparition — qui fait de Vienne un des premiers centres de Gaule où des mosaïstes italiens ont importé leur art — par la richesse des décors figurés et végétaux polychromes. Cet état de choses suggère de situer à Vienne le centre des ateliers de la vallée du Rhône.

Le centre de Vienne offre donc un exemple particulièrement intéressant de transmission à date haute de canevas italiens à des ateliers locaux qui les diffusent à leur tour en leur insufflant leur marque propre, et d'assimilation par des ateliers provinciaux d'un art romain qui s'est remarquablement prêté aux interprétations provinciales. Les réussites dans cet art, à l'époque impériale, sont plus souvent provinciales qu'italiques, et l'exemple de Vienne montre bien comment la mosaïque romaine, en dépit de sa vocation primitive, à prédominance utilitaire, a pu fournir un des éléments principaux pour apprécier la civilisation d'une ville de Gaule à l'époque romaine, pendant deux siècles de grandeur, avant une décadence qui reste mystérieuse, aux III^{e} et IV^{e} siècles.

La thèse de Mlle Lancha sera prochainement publiée grâce au concours du C.N.R.S.

« VIENNE, TERRE MECONNUE »

REGINE TATGÉ ET JEAN-CLAUDE PUTOUD

Mémoire de fin d'études à l'I.E.P. de Grenoble

Dans le cadre du diplôme de Sciences politiques qu'ils viennent d'obtenir, Mlle Régine Tatge et M. Jean-Claude Putoud ont soutenu un mémoire qui est le résultat d'un travail de trois années à l'intérieur de la « Section économique et financière ».

Consacré à Vienne, ce mémoire est à la fois théorique et pratique comme nous l'expliquent ses auteurs : « Théorique, dans le cadre d'une recherche personnelle qui a surtout consisté dans la lecture d'ouvrages généraux concernant l'Aménagement du Territoire, la politique urbaine et la ville, afin de nous familiariser avec les concepts que nous entendions utiliser. Pratique, directement sur le terrain, c'est-à-dire Vienne et sa région, en contact permanent avec les différents organismes et les responsables locaux chargés de définir, d'orienter et de faire appliquer les politiques à suivre en ce domaine ».

Ses auteurs n'ont pas la prétention d'apporter la solution à tous les problèmes que posent l'organisation et l'aménagement du système urbain de Vienne : « Il se veut une proposition, un document qui puisse servir de base à toute discussion et réflexion ultérieures... Notre but est donc de faire prendre conscience aux Viennois d'un certain nombre de problèmes qui touchent leur vie de tous les jours et qu'ils semblent accepter avec un certain fatalisme désabusé ».

Dans l'avant-propos de ce mémoire, Régine Tatge et Jean-Claude Putoud concluent de la manière suivante : « Il faut donc sensibiliser le public aux problèmes de l'urbanisme et obliger dans le même temps les urbanistes à descendre dans la rue ; il faut aussi, amener l'administration à rencontrer plus souvent le praticien et l'utilisateur afin que cesse ce gaspillage d'idées et de ressources humaines ».

Le jury devant lequel a été soutenu ce mémoire de fin d'études de l'Institut d'Etudes Politiques (I.E.P.) de Grenoble, se composait de MM. Gérard David, diplômé de l'Ecole normale supérieure et de l'Ins-

titut d'études politiques de Paris, agrégé des Lettres classiques, professeur à l'I.E.P. de Lyon, à l'Institut d'études judiciaires et de l'Institut de droit du travail, vice-président de l'Université Jean-Moulin Lyon III ; Bernard Montergnole, agrégé d'histoire, assistant à l'I.P.E. de Grenoble ; Pierre Bolle, diplômé d'études supérieures d'histoire, maître-assistant à l'I.P.E., Université des sciences sociales Grenoble II, qui a collaboré à l'ouvrage « Histoire du Dauphiné » qui vient de sortir.

J. B.

DOCTEUR LOUIS MENGHINI

« *Evolution de l'hospitalisation et de l'odontologie dans les hôpitaux non universitaires* » — Ternet-Martin 1973

De prime abord, le titre de cette thèse du Docteur Louis Menghini, chirurgien-dentiste de notre ville, pourrait rebuter le lecteur par crainte d'y trouver un ouvrage très scientifique et seulement à la portée de spécialistes avertis.

Contrairement aux apparences, de nombreuses pages sont cependant d'une lecture agréable et facile et présentent un intérêt historique indéniable pour notre ville.

Dans son préambule, le Dr Menghini nous en fait connaître les raisons.

« Notre étude s'est circonscrite à l'évolution de l'hospitalisation et de l'odontologie dans les hôpitaux non universitaires ».

« Des recherches antérieures et notre curiosité pour l'histoire, nous ont fait penser qu'un historique succinct de l'hospitalisation régionale, ainsi que les textes jusqu'alors inédits s'y rapportant, pouvaient émailler notre sujet principal ».

Nous sommes heureux que le Dr Menghini nous ait amicalement autorisé à publier dans notre bulletin les pages dans lesquelles il retrace avec compétence l'histoire des hôpitaux de notre ville.

Dans un de nos prochains bulletins, nos lecteurs pourront ainsi en apprécier tout l'intérêt.

M. G.

La Poésie

AU CŒUR D'UNE VIE

de Marie-Noëlle CHEVRIER

Voilà quelques semaines, une jeune Viennoise, Marie-Noëlle Chevrier, m'adressait un recueil de poèmes luxueusement présenté. Faut-il dire que je l'ouvris avec quelques scepticisme ! Il est tant de poètes et d'écrivains en un temps où tout un chacun croit pouvoir prendre une plume et

faire le métier du voisin. Ce qui fait toujours sourire professionnels et initiés !

Mais la subtile dédicace faite m'avait déjà frappé ! Et puis au fil des pages s'éveillait l'intérêt. Aux premiers poèmes, on pouvait remarquer qu'il y a chez cette jeune fille de 20 ans, qui abandonna voici trois années ses études, un sens inné de la construction, de l'équilibre et du balancement du vers :

Je vis par habitude
Avec ma solitude
Dans un monde où l'espoir
S'enfuit avec le soir...

Gardons-nous de dire que tout est fait ! La route est longue pour les poètes ! Mais si, à cette lecture, on évoque parfois le romantisme d'un Alfred de Musset, c'est aussi l'élan d'un Péguy inachevé que l'on croit retrouver :

Monsieur, si vous la rencontrez un jour,
Dites-lui qu'elle fut mon seul amour.
Dites-lui que cette vallée fleurie
A vu mourir un jeune soldat.
Dites-lui combien fut dur le combat...

Loin de tout esprit de flagornerie, c'est parce que l'on trouve dans « Au cœur d'une vie » des signes qui ne trompent pas et de prometteurs espoirs, que l'on peut se permettre de conseiller à Marie-Noëlle Chevrier de continuer à se livrer à de constantes recherches en s'inspirant de l'exemple de ceux qui l'ont précédée avec éclat dans la voie difficile de l'expression poétique. Même si la rime n'y est plus pour faire place au mot de valeur !

Conseillons la lecture de ce recueil mis à la disposition du public chez tous les dépositaires de nos journaux. Précédée d'une préface signée par Mme Hobi-Billstein — et quelle préface ! —, cette lecture nous apportera, parmi tant d'autres évocations poétiques, le reflet de la vallée que nous aimons... quand même : « Aujourd'hui tout a changé... Seul demeure le passé... Les immeubles de béton défigurent l'horizon cachant la beauté du ciel... Tout n'est plus qu'artificiel ».

...Mais, tout restera naturel, jeune, sincère, spontané, si Marie-Noëlle, qui fut fortement encouragée par notre regretté Prosper Gien, sait cultiver et entretenir les dons qu'une bonne fée lui apporta sur son berceau.

J. B.

DES FLEURS SANS PARFUM

de Philippe GONNET

C'est un titre et c'est le titre d'un recueil de poèmes que l'on aura bien des raisons d'ouvrir et de lire ! D'abord parce qu'il est écrit par un jeune Viennois, Philippe Gonnet, ensuite parce que les éditions de Saint-Germain-des-Prés ont reconnu ce travail comme digne d'être imprimé et diffusé par elles, sous la couverture bleue à lune blanche qui en est l'image de marque.

Etudiant à la Faculté de droit de Lyon, on remarquera que Philippe Gonnet n'a nullement l'intention de faire carrière dans la poésie ! Il considère plutôt cela comme un violon d'Ingres. Ces poèmes il les a écrits entre 16 et 17 ans alors qu'il poursuivait au Lycée de Saint-Romain des études commencées à l'Institution Robin. On sait maintenant que le résultat en est assez remarquable.

« Des fleurs et des parfums » a permis au jeune auteur d'aborder différents genres et de faire montre en chacun d'indéniables qualités de vérsificateur. Si le vers est parfois libre, la rime n'en est pas moins présente :

Comme il est pâle
Le Pierrot
Qui râle
Dans mon dos
Comme cette lune
Qui dehors
Fume
La Mort

Sans doute pense-t-on aussi à Paul Eluard en lisant et en méditant ceci : « Il joue, il joue, le poète... Mais dans son râle sans fêtes... S'écoulent les jours... S'écoule l'amour... S'écoule les nuits... S'écoule la vie ». On admettra le sens profond d'observation de Philippe Gonnet, une manière de voir et de sentir qui n'est pas pour déplaire :

« Il y a dans l'histoire grecque, un parfum de légendes, de poissons frais et de marchandes... Et sortis de leurs fresques... les guerriers et les poètes... les demi-dieux et les athlètes... qui chantent dans ma mémoire... au doux frisson des tristes soirs... Ils sont là et nulle part... ces hommes de l'histoire... qui chantent et qui meurent... le soir ou à l'aurore. »

Simplement, nous avons voulu donner un très faible aperçu de l'œuvre de Philippe Gonnet, dont le père est négociant rue des Orfèbres, d'autres recueils sont prévus par les éditions de Saint-Germain-des-Prés. On trouvera « des fleurs sans parfum » dans toutes les librairies de la ville. Et on les cueillera avec admiration !

J. B.

« DE SABLE ET D'AZUR »

Recueil de poèmes,
d'*Hélène RIVIERE*, préface de Jean TENANT, Editions SUBERVIE
à Rodez — Mars 1973.

En vente dans les librairies de Vienne.

Dans notre bulletin du premier trimestre 1973 nous avions rendu compte de l'excellent recueil de nouvelles de Mme Hélène Rivière, « Le Prince d'Aquitaine » publié aux Editions Paragraphes Littéraires en 1972.

C'est un recueil de poèmes que nous apporte cette année Hélène Rivière sous le titre « De Sable et d'Azur », sorti des presses du maître imprimeur-éditeur Subervie à Rodez en mars 1973.

Rappelons que notre sociétaire Hélène Rivière. qui fut Viennoise durant plusieurs années, est membre de la Société des Poètes Français,

membre du Syndicat des Journalistes et Ecrivains, et qu'elle est aussi responsable bénévole de la bibliothèque de Saint-Pierre-de-Bœuf où elle demeure actuellement.

C'est surtout dans la poésie qu'Hélène Rivière a donné la mesure de ses qualités littéraires. Un de ses précédents recueils « Poème pour une ombre » avait recueilli des commentaires élogieux, tandis que « l'Etoile à cinq branches » lui avait valu le Prix Lefèvre-Deumier de l'Académie Française.

C'est à juste titre que Jean Tenant, président des « Amis du Vieux Saint-Etienne » qui préface le recueil « De Sable et d'Azur » peut rendre hommage à l'auteur dont la « sensibilité éclate avec spontanéité » à chaque page « dans un univers poétique où règne tour à tour l'enthousiasme et la mélancolie, le chagrin, la tendresse et l'humour ».

Les objets familiers, les choses les plus humbles, les sites et les paysages qui nous entourent, les menus événements de la vie quotidienne, sont évoqués avec bonheur car tout est prétexte à poésie pour l'auteur qui sait parfaitement mettre à profit l'harmonie et la souplesse du vers libre, sans exclure de temps à autre les possibilités d'enrichissement musical de son texte par des rimes riches.

Ce court extrait du poème intitulé « Si l'on gardait » en témoignera :

« ...Si l'on gardait toutes les plumes tombées de l'aile des oiseaux
« Si l'on gardait toutes les brumes nappant le fleuve aux lentes eaux
« Si l'on gardait tous les fils de la Vierge pris aux buissons
« Les aurores aux mille cierges, et la paix des soirs aux tisons... »

La simplicité et la sensibilité de l'auteur transparaissent tout au long de ces quarante poèmes et le lecteur pourra constater avec quel succès Hélène Rivière a su réaliser le souhait qu'elle exprime dans « Les mots de tous les jours », premier poème de ce recueil dont nous sommes heureux de citer quelques vers :

Je voudrais écrire un poème
Avec des mots de tous les jours
Répétés à l'envi par des bouches sans nombre
De ces mots qui ont tant servis
Qu'ils semblent élimés, polis...
...Pareils aux galets doux et ronds
Usés par les eaux millénaires.
.....

Des mots si courts et si ramassés
Qu'à les nommer suffit une seule syllabe
Le pain, le vin, l'eau ou le feu,
La faim, la vie, la mort aussi.
.....

Quand je dirai « le pain » c'est toute la moisson
Qui flamberait dans les étés...
...Quand je dirai le vin c'est un rubis vivant
Qui ruissellerait des coteaux
Et tremblerait dans l'or des coupes.
.....

Et quand je crierai Dieu pour conjurer le sort
C'est le Seigneur lui-même
Qui de ses mains tendues apaiserait les flots
Et qui viendrait à moi marchant sur la mer.

M. G.

La Peinture

Ce serait une bien maigre chronique que j'aurais à proposer aux « Amis de Vienne » si la Galerie de la Pyramide ne m'avait permis de l'étoffer. Depuis son ouverture en 1971 les expositions les plus intéressantes s'y succèdent à un rythme d'un intérêt croissant tant par la diversité des œuvres exposées, lithographies, aquarelles, peintures à l'huile, objets d'art, que par la qualité des artistes exposants.

Cette décentralisation artistique au profit de Vienne ne va pas sans un effort constant de la part de M. Reynaud qui ne ménage pas sa peine pour aller à Paris décider les artistes ou les Galeries à lui confier les œuvres qu'ils détiennent. Ils n'y mettent aucun empressement, Vienne étant plus connue par ses richesses archéologiques, son temple gastronomique et ses pénibles traversées vacancières que par l'intérêt qu'elle porte aux arts et aux artistes ; aussi faut-il ne négliger aucune occasion de rendre hommage à tant de dévouement pour la cause artistique.

L'année 1973 a débuté par une exposition de quelques « Grands Maîtres contemporains » où nous trouvons les noms de Berthommé Saint-André, de Simon Auguste, de Lauvray de Kishka, de Farvèze avec une tapisserie « Goa », Boudet, Gilbert Privat avec un magnifique bronze sans compter ceux qui feront l'objet d'une exposition spéciale de leurs œuvres et dont nous parlerons plus avant.

Mais, loin de présenter des Maîtres dans leur art, M. Reynaud n'hésite pas à encourager les jeunes talents et c'est ainsi que pour inaugurer la salle mise sous le vocable du très regretté Prosper Gien, il a invité Jack Joannan, aquarelliste, très gracieusement patronné par Mme Fernand Point. Les aquarelles pleines de fraîcheur lui ont été inspirées par Vienne, sa ville, mais aussi par la Camargue et divers sites qu'il a traités avec bonheur.

Quittant momentanément la Galerie de La Pyramide nous rappellerons à votre souvenir l'exposition du Livre d'Alexandre Dewez à la Galerie Saint-Pierre où des ouvrages comme Le Décaméron illustré par Dali, Monsieur Vénus par la grande artiste Léonor Fini et des illustrations de Carzou, Chapelorin-Midy, nous ont été présentés pour le plus grand plaisir des bibliophiles.

La série des grandes expositions reprend en mai avec le peintre Jean-Pierre Daubin et ses évocations du pays normand, ses marécs, ses ciels mouvants, ses ports et ses chalutiers ; la manière de ce peintre confère à ses toiles un graphisme un peu aigu mais qui n'est pas sans charme.

Mais il nous faut parler du peintre Biaussat ; un magnifique talent, une imagination étonnante au service de compositions qui nous révèlent des êtres étranges et un monde de rêve ! Cette exposition demeurera certainement une des plus belles de l'année par la rareté des sujets et la qualité picturale.

Par contraste, le mois de juin a amené à Vienne chez M. Reynaud le très délicat peintre Blyweert. Les toiles avec l'infinie variété de leurs nuances nous parlent de la Sologne et de ses étangs : c'est le pays du grand Meaulnes. Il est aussi le peintre des bouquets ; ce fut une expo-

sition ravissante où tout est harmonie et fraîcheur. Le peintre était là et le charme de ses œuvres n'avait d'égal que la courtoisie avec laquelle il présentait paysages, portraits et natures mortes.

C'est Henry d'Anty, avec ses toiles éclatantes, ses calèches emportées, ses chevaux piaffants, ses étranges chaumières aux toits rouges, peintre aussi puissant que Biaussat qui clôt avant les vacances la série des exposition à La Pyramide.

Avec le Centre municipal d'éducation artistique, les Viennois retrouvent à la salle des fêtes les toiles, les dessins, les objets d'art de leurs amis, de leurs parents, de leurs enfants. Le catalogue est copieux et la préface de M. Pierre Delorme, professeur qui préside avec le talent et le dévouement que l'on sait, nous éclaire sur le but et les raisons d'être de ce Centre.

Une salle est réservée aux dessins des enfants et au très sympathique Pierre Boutier. Les panneaux paraissent déconcertants, ils le sont certainement aux yeux de nos concitoyens, mais c'est qu'il y a un abîme entre la conception de ce qu'est, de ce que doit être la peinture pour lui et ce qu'elle est pour les exposants de la grande salle. Une tentative d'explication nous est fournie par le peintre lui-même : ce sont des compositions par pliage et imprégnation des épaisseurs de tissus — travail sur deux faces, superposition sur un support transparent : La toile se froissera, s'enroulera, pendra, créant de nouveaux rapports avec l'espace avoisinant. Il faut rapprocher Boutier des conceptions picturales, graphiques, de Standberg qui fut créateur et conservateur du Stedelik Museum d'Asmterdam (ce qui n'est pas une mince référence) pour qui tout est matière à expression, pour qui le vide est aussi important que le plein, le blanc que le noir, il n'aime que les matériaux bruts, les papiers froissés, les morceaux de bois ou de ferraille ou les pans d'affiches déchirées.

Boutier, comme lui préfère ce qui choque à ce qui satisfait, ce qui inquiète à ce qui comble.

C'est évidemment une toute autre optique, une conception radicalement différente. Pour comprendre il faut changer nos habitudes de vision et nos préjugés esthétiques qui gênent une équitable appréciation de la création artistique. A cette seule condition l'œuvre deviendra communicable.. « L'essentiel c'est de voir, même d'apercevoir. Le regard tout est là », dit Standberg. Boutier aussi.

Mais voici l'automne, et le 20 octobre c'est le vernissage du 25e Salon des artistes viennois à la salle des fêtes de Vienne : copieux catalogue, près de trois cents œuvres exposées, céramiques, sculptures, ferronneries d'art et comme toujours un nombre impressionnant de toiles, aquarelles et dessins, les autochtones viennois recevant un sérieux renfort des sociétés sympathisantes voisines.

— Une excellente préface au catalogue, du président des aquarellistes lyonnais Alexis Losdat commente l'effort de tous ces artistes et félicite la ville de Vienne d'encourager les arts et les techniques par ce Salon qui se maintient depuis un quart de siècle.

La participation du Photo-Ciné-Club de notre ville complète d'une manière très heureuse cette manifestation.

Il convient de signaler que le groupement des artistes viennois a ouvert 23, rue du Musée, une petits Galerie où seront exposés à longueur d'année les travaux de quelques-uns de ses membres. Cette nouvelle salle a reçu le nom de Salle Hippolyte-Léty, le regretté président fondateur du Salon.

Cette année 1973 se terminera par une exposition de l'excellent peintre Der Markarian à la Galerie de La Pyramide, sur le plan artistique on peut dire qu'elle ne nous aura pas déçus.

L. RAIBAUD.

La Musique

Pendant l'année qui vient de s'écouler, Vienne a eu le bonheur de recevoir les meilleurs artistes que l'on puisse souhaiter.

Que ce soit le récital de flûte et harpe donné par Maxence Larrieu et Martine Geliot dont la matinée réunissait deux cents jeunes de nos écoles.

Que ce soit, pour les amateurs d'orgue le beau concert donné à Saint-André-le-Haut par Jean Guillou ; ou l'orchestre de chambre de Bratislava dont les quinze exécutants, tous solistes, jouèrent, debout et sans partitions, des œuvres de qualité, tout mériterait d'être loué en détail car ces récitals atteignent à la perfection.

A noter également l'hommage à André Rivoire. Les « Amis de Vienne » s'étaient associés à la municipalité pour accueilllir au château de Montrosier les descendants de la famille Rivoire venus honorer leur ancêtre. Chants et poésies sur des livrets d'André Rivoire accompagnés par une excellente pianiste de l'orchestre Rhône-Alpes avec la participation des élèves de l'école d'Art dramatique enthousiasmèrent l'auditoire.

Qui ne se souvient de la délicieuse soirée, toujours à Montrosier, passée en la compagnie de Jacques Herbillon, chanteur, accompagné du luthiste Guy Robert ? Deux êtres exceptionnellement doués, intelligents, remplis d'humour et qui ont le secret de créer l'ambiance du temps passé comme l'indique leur récital « Chansons pour tisser le temps ».

Nous nous attarderons plus particulièrement sur un des sommets de la musique de chambre, le quatuor à cordes. C'est en janvier que nous avons eu le plaisir d'entendre à Montrosier le quatuor Janecek de Prague. Cette soirée marque dans les annales de la musique viennoise. Les quatre instrumentistes atteignent au sommet de la perfection et ce fut un régal que de les entendre interpréter Beethoven, Ravel, Janecek.

Ceux qui les ont approchés de près ne sont pas près d'oublier leur dépouillement, leur modestie et, peut-être, la résignation de ces quatre artistes tchèques ne retirant aucun profit personnel de leur merveilleux talent.

A cette époque, le théâtre municipal n'était pas en service. Ce fut une bénédiction car la salle de Montrosier est absolument ce qui convient pour l'audition de toute la musique de chambre qui se retrouve dans le cadre pour lequel elle a été écrite.

Mozart au Palais de l'Archevêché à Salsbourg disposait d'une salle à peu près analogue en volume pour la création de ses quatuors et autres ensembles de petites dimensions. Il en était de même pour Bach, Beethoven, Haydn qui travaillaient au service des Princes du moment.

Rien n'est plus pénible que l'audition d'un quatuor dans une grande salle, les cordes sont perdues, la sonorité s'éparpille. Bien que notre théâtre soit de modestes dimensions et que l'acoustique soit très satisfaisant, il est souhaitable que Montrosier reste le cadre de la musique de chambre. Les amateurs, peu nombreux, sont mieux groupés autour des musiciens, ce qui crée une ambiance plus sympathique.

Après les grandes vacances, la saison fut ouverte par l'ensemble lyonnais de Guy Cornut : splendide interprétation des motets de Bach. Denses, belles, profondes étaient les voix qui s'élevaient et « collaient » aux voûtes de Saint-André-le-Bas. Ce fut une audition parfaite et bien dans son cadre. Ce qui, on ne le soulignera jamais assez est très important.

C'est pour la même raison que l'on peut regretter le choix de la première partie du concert donné par Paul Kuentz à Saint-Maurice composé de pièces pour orchestre réduit, qui se perdit et s'embrouilla dans l'écho des voûtes : impression pénible qui s'effaça vite devant la magistrale interprétation de la messe de Requiem de Mozart qui, elle, était bien écrite pour être chantée sous les voûtes d'une cathédrale et trouva toute sa dimension sous la baguette du remarquable chef d'orchestre qu'est Paul Kuentz et toute sa résonance dans le cœur des Viennois.

Heureuse initiative que cette trilogie du piano que nous avons pu suivre les 7, 11 et 14 décembre. Deux concerts de musique classique mais d'esprit totalement différent entourant une séance de blues.

Le 7 décembre Thérésa Llacuna nous offrit un programme de choix où elle pu faire valoir son immense talent que ce soit dans la magistrale interprétation de la Fantaisie Chromatique de Bach, dans la difficile exécution de la fantaisie bétique ou dans l'expressif Carnaval de Schumann. Cette pianiste très intelligente, d'une technique admirable et pleine de sensibilité, galvanise son public.

Le 11 décembre, c'est un peu résignés que nous subissons les 24 préludes de Chopin, « enfilés » bien sagement les uns après les autres comme en 1840. A l'époque de Pierre Boulez c'est un peu dommage que des artistes jeunes n'aient pas d'autres œuvres à faire connaître au public. La deuxième partie du Concert de Xéric Heidsieck était plus intéressante avec le merveilleux « Tombeau de Couperin » de Maurice Ravel qui manquait, malgré tout, de subtilité et de finesse. Quant au « Jardin sous la pluie » c'était un jardin d'hiver sur lequel tombait une pluie marécageuse, monotone qui n'a rien à voir avec les gouttelettes perlées et irisées de soleil que nous inspire l'œuvre de Debussy.

La critique est facile. On peut aimer ou ne pas aimer le jeu d'un interprète, on ne peut que s'incliner bien bas devant le travail surhumain que demande la préparation d'un concert.

Etre concertiste est une vocation qui dévore chaque instant de la vie depuis les premières années de l'enfance jusqu'à la fin de la carrière sans laisser place pour autre chose, et, lorsqu'on applaudit un artiste, on ne le fait jamais assez fort.

On ne peut parler de tous les concerts donnés cette année tellement ils ont été nombreux mais avant de conclure il faut signaler le succès remporté par le festival de musique sacrée de Vienne en Dauphiné qui réunit dans nos églises les amateurs de la région entière.

1974 s'annonce aussi brillante que 1973. N'est-il pas prévu au programme le réputé quatuor Loewenguth, le splendide orchestre Rhône-Alpes au moins de février et en mars le pianiste hongrois Dezso Ranki âgé de 22 ans seulement et qui soulève l'enthousiasme outre Atlanti-

que. Souhaitons que les mélomanes viennent nombreux applaudir ces vedettes, et remercient par leur présence, tous les responsables de ces splendides manifestations car il faut bien le reconnaître, nous sommes particulièrement favorisés à Vienne dans le Monde des Arts.

M. CHAPUY-RAGUIN.

Société Dante Alighieri

Compte rendu de l'année 1973

La Société Dante Alighieri a été, en l'année 1973, victime des désordres postaux italiens. En effet, après réclamation, les millésimes pour 1973, indispensables pour l'organisation de la première séance et de l'Assemblée générale, sont arrivés les derniers jours de janvier. Aussi cette séance n'a-t-elle pu avoir lieu que le 22 février. Elle était consacrée à Rome. Sous le titre « Promenades dans Rome », Mlle Elisabeth Jossier emmenait son fidèle public à travers la capitale italienne, évoquant tour à tour, au gré de la topographie, l'antiquité, les premiers siècles chrétiens, l'époque romane, la renaissance, le baroque et le moderne. Le Forum et le Colisée, les Catacombes et les vieilles églises, Saint-Pierre et Michel-Ange, les places et les fontaines, et la gare, mais oui ! Telle était cette séance de projections abondantes, heureuse et indispensable illustration de propos sur l'art.

La deuxième séance eut lieu le 30 mai : « Mirage de la Grèce » présentait les monuments grecs de l'Italie : Paestum, Métaponte, et la Sicile ; c'était la première partie, commencée par Mlle Elisabeth Jossier, qui avait confié la deuxième partie sur la Grèce à M. Eugène Bonnet, son collègue, professeur de grec. Il commenta ses propres photographies des villes grecques riches en monuments antiques, telles Corinthe, Epidaure, Olympie, Delphes, Athènes, Egine et Lindos.

Le calendrier des manifestations culturelles étant très chargé, une seule séance put être organisée, le 27 novembre : « Lacs piémontais et lombards ». C'est le voyage que Mlle Elisabeth Jossier a fait pendant les vacances de Pâques, donc en avril, mois particulièrement fleuri. D'abord le Lac d'Orta, particulièrement pittoresque avec son île — gemme enchâssée dans l'azur —. Puis le Lac Majeur et les Iles Borromées : l'humble Ile des Pêcheurs, l'Ile « Mèré », véritable jardin botanique ; l'Isola Bella, l'Ile Belle, théâtrale et baroque avec son Palais et ses Jardins. Et aussi, près de Pallanza, les Jardins de la Villa Taranto, féerie de fleurs. Après avoir remonté le Lac Majeur jusqu'à Locarno, on passe à Lugano, qui se mire dans son Lac. Enfin voici le lac de Côme qui a la forme d'un y renversé. Les rives sont pittoresques ; la Villa Carlotta, célèbre pour ses azalées, et de pittoresques villages, jalonnent la rive occidentale, alors que sur la rive orientale on évoque Ipromessi Iposi et Manzoni.

Printanière et fleurie fut cette dernière séance automnale qui avait attiré beaucoup de monde. Il semble, hélas ! que 1974 soit encore placé sous le signe des caprices des Postes italiennes.

E. J.

Nouveaux adhérents 1973

AGOSTI Lucien, 27, les Guillemottes, Vienne.
AIVAZIAN J.-J., chirurgien-dentiste, 143, avenue G.-Leclerc, Vienne.
ALLIER Jean-François, Villa Sirius, chemin de Beauregard, Vienne.
AILLOUD Auguste, 13, cours Romestang, Vienne.
ALLIOD Jean-Marius, place Louis-Revol, Vienne.
ARSAC Aimé, ingénieur, Les Villas, Saint-Clair-du-Rhône.
ANDRÉ Gérard, Villa « Symphonie Pastorale », Chuzelles.
BADIN Louis, 100, avenue G.-Leclerc, Vienne.
BARRET Roland, Résidence Saint-Pierre, boulevard de la République, Vienne.
BELLE Marie, 21, quai F.-Mistral, Vienne.
BEYELER Louis, Seyssuel.
BIANCHERI Jean-Charles (Mme), 55, avenue G.-Clemenceau, Sceaux.
BLANC François, Saint Alban-les-Vignes.
BLANC Lucienne, 1, rue Cuvière, Vienne.
BLANCO Thomas, 26, avenue G.-Leclerc, Vienne.
BOISSET Jean-Claude, 13, quai Riondet, Vienne.
BONNAUD Dominique, lieudit « Le Perret », Pélussin.
BONNET Fernand, Les Emeraudes, boulevard E.-Arnaud, Vienne.
BONNETON Ennemond, chemin de la Gloire de Dieu, Vienne.
BORDE Henri, 12, rue de Gère, Vienne.
BOYER-SIRE Jeanne, 14, boulevard Eugène-Arnaud, Vienne.
BOUVIER Marguerite, 6, rue Boson, Vienne.
BOUVIER Anne-Joséphine, 6, place A.-Rivoire, Vienne.
BRUIS (Mme), Saint-Romain-en-Gal.
BRUYÈRE Jean-Jacques, chemin de la Corniche, Coupe-Jarret, Vienne.
BUDILLON Odile, 23, quai F.-Mistral, Vienne.
BUTORI Pierre, 1, rue des Abattoirs, Vienne.
CHAMPION-GONDRAND (Mme), Salle des Ventes, rue Teste-du-Bailler, Vienne.
CHAPURLAT Marcel, chemin de Charavel, Vienne.
CHARIER Marguerite, restaurant, 5, avenue des Abattoirs, Vienne.
CHARLES Jules-Pierre, H.L.M. Le Coudoyer, Vauvert.
CHATAIN Paul, chemin des Tupinières, Vienne.
CHAVAS Jean-Paul, 48, cours de Verdun, Vienne.
CHEVALLIER, directeur Société Générale, Bastia (Corse).
COGNET Sylvaine, 2, rue du Cep, Condrieu.
COLLET Roger, Groupe scolaire Estressin Nord, Vienne.
CONTAMIN Pierre, Les Emeraudes, boulevard Eugène-Arnaud, Vienne.
CONTAMIN René, 71, rue Marchande, Vienne.
COTE André, chemin de Seigne, Vienne.
COTTON André, 10, rue Denfert-Rochereau, Vienne.
CUCHERAT Georges, 4, rue Jean-Soula, Bordeaux.
CUMINAL (Mme), B.P. 14, 10, rue du Perrin, Loire-sur-Rhône.
DALZON (Mlle), 4, rue de Gère, Vienne.
DAVID Gérard, Bourgoin-Jallieu.
DE CLIPPELEIR Paul, horticulteur, Montplaisir, Pont-l'Evêque.
DEMENTHON François, Les Marches, route de Vienne, Roussillon.
DENOLLY M.-T. (Mme), rue Donna, Vienne.
DERMENDJIAN Andrée, 13, rue de la Tuilerie, Vienne.
DESCHAMP Roger, Remoulon, Vienne.
DURAND Johannès, « La Sauvagère », Coupe-Jarret, Vienne.
DUBERNARD Jean-Jacques, 12, avenue Nivaggioli, Sainte-Colombe.

DURDILLY Angèle, 16, place du Pilori, Vienne.
R.P. FAURE Bruno, Japon.
FIGUET Daniel, 38, boulevard Maupas, Vienne.
FOUREL Georgette, rue de l'Egalité, Chasse-sur-Rhône.
GABRIELLI Xavier, 7, rue de l'Eperon, Vienne.
GEISLER Emma, Bât. Kerguelen, 3, Grand-Estressin, Vienne.
GÉRINIÈRE Roger, 14, cours Romestang, Vienne.
GIRARD Thérèse (Mme), 4, rue Pérouillère, Vienne.
GONNET André, 7, rue du Bayet, Vienne.
GONNET Adrien, Charmes-sur-l'Herbasse.
GOURDANT Pierre, Les Charmettes, rue Parmentier, Vienne.
GUEFFIER Jean, 15, boulevard Eugène-Arnaud, Vienne.
GUILLEREY Marie-Magdeleine, 4, rue de la Tuilerie, Vienne.
HABERT Roger, 1, Port de l'Ecu, Vienne.
HÉRARD André (Dr), 30, boulevard de la République, Vienne.
ILIANO (Dr), 81, avenue G.-Leclerc, Vienne.
JULES Robert (Dr), 25, cours Romestang, Vienne.
LAFORET Henri, Le Perpignan, 39, quai F.-Mistral, Vienne.
MANON (Mme), 2, rue Coste, Sainte-Colombe.
DE MEAUX Henry, château de Gatelier, Saint-Denis-de-Cabanne.
MERCIER Henri, 2, square Formigé, Vienne.
MICHEL Maria, rue du Repos, Heyrieux.
MICHEL Pierre, 60, avenue G. de Gaulle, Saint-Ouen-l'Aumône.
MICHOUD Lucien, 12, avenue du Bois, Bron.
MOREL François, Presbytère, Saint-Laurent-de-Mure.
MORIN Jean (Mme), Saint-Cyr-sur-Rhône.
MOULIN (Mme), place Saint-Pierre, Vienne.
NÉMOZ Adrien, 8, rue de Beaumur, Vienne.
OLLIVIER Christian, Les Ayencins, Le Péage-de-Roussillon.
PACALIN, 4, place du Jeu de Paume, Vienne.
PAIN Pierre, Maison Beauséjour, faubourg Saint-Marcel, Vienne.
PAGE Yvonne, 2, place du Palais, Vienne.
PARET J., représentant, La Gloire de Dieu, Vienne.
PARIS Bernard, 22, rue Daubenton, Paris.
PASCAL Jean, chemin de la Réclusière, Vienne.
PAYRE (Mlle), institutrice, 1, square Ninon-Vallin, Vienne.
PERROUD Robert, 6, allée de La Malletière, Oullins.
PÉTIGNY (Dr), Le Belvédère, Bât. C, Vienne.
PICCINALI Jean-Pierre (Dr), 2, rue Delorme, Vienne.
PUZIN Charlotte, Immeuble Avignon, 125, avenue G.-Leclerc, Vienne.
QUARRE Albert, 8, rue de l'Archevêché, Vienne.
RAMET Louis-François, 60, cours Suchet, Lyon (2e).
RAMET Jules (Mme), 15, quai Riondet, Vienne.
RIZZA Roland, 13, rue des Lanciers, Vienne.
RIVIÈRE Hélène, Saint-Pierre-des-Bois, Pélussin.
ROBERT (Mlle), 10, rue des Clercs, Vienne.
ROTARY-CLUB de KARLSRUHE, Allemagne.
ROTARY-CLUB d'ORVIETO, Italie.
SANNEJEAN Robert, 17, boulevard de la République, Vienne.
SEGUIN René, boulevard F.-Point, Vienne.
SENAY, Professeur de l'Université du Québec (Canada).
SIE Eugénie, institutrice, route N° 7, Reventin-Vaugris.
SOUVRAS Marie, 38, boulevard Maupas, Vienne.
STEINER Henri (Dr), 2, rue Delorme, Vienne.
THOMAS Georges, agent E.D.F., Saint-Cyr-sur-Rhône.
VALLUIT Louis, 24, rue Victor-Faugier, Vienne.
VIAL René, Les Plantées, Pont-Evêque.

Directeur de la Publication : M. GOURDANT — C. P. P. A. P. N° 54282
Imprimerie BOSC Frères - Lyon — Dépôt légal 1er trim. 1974 - N° 5798

CA1974N69F1P73

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES « AMIS DE VIENNE » EN 1973

BUREAU

Date de réélection

PRÉSIDENT : Marcel Gourdant,
18, place Miremont 1974

VICE-PRÉSIDENTS : Paul Michalon,
Villa Marcelle - Quai Riondet 1975

Elisabeth Jossier,
Les Emeraudes - 16, Boulevard F.-Point 1976

F. Renaud,
2, rue Chantelouve 1976

Marcel Paillaret,
Le Rhodania - Quai Fr.-Mistral 1976

SECRÉTAIRE : M. Joseph Garon,
10, Quai Riondet 1975

TRÉSORIER : M. Félix Jacob,
Société Lyonnaise - Cours Romestang 1974

MEMBRES

Me Charles Frécon - 5, rue Peyron 1976
M. Jean Perriolat - Rue Delorme 1975
Me Emile Datry - Rue Donna 1976
Mlle André Jacquet - 20, rue du Onze-Novembre 1976
Mlle M.-J. Revol - 18, rue Guétal 1976
M. Louis Raibaud - 3, boulevard Asiaticus 1976
Me A. Terrasse - 34, cours Romestang 1974
Dr Jean Hassler - 16, quai Riondet 1975
M. Serge Tourrenc - cours Saint-André-le-Bas 1975
M. Antoine Silvestre - La Réclusière (décédé).

MEMBRES DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS :

MM. Louis Blanc - Gérard André - Charles Bellet - J.-F. Grenouiller - J.-F. Guillet - Michel Tranchant.